



RAPPORT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU FNACT 2016-2021

JANVIER 2022

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	V
RESUME EXECUTIF.....	VII
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LE FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT).....	3
CHAPITRE I.1 : PRESENTATION DU FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT).....	4
CHAPITRE I.2 : FONCTIONNEMENT DU FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT).....	5
1.2.1. LA DOTATION D'INVESTISSEMENT (DIN)	5
1.2.2. LA DOTATION POUR L'INTER COLLECTIVITE (DIC):	6
1.2.3. LA DOTATION POUR LES APPUIS TECHNIQUES (DAT) :	7
1.2.4. LA DOTATION D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DAFCT).....	7
1.2.5. LA DOTATION POUR LA GARANTIE AUX EMPRUNTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DGECT)	8
DEUXIEME PARTIE : ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DES RESSOURCES ALLOUEES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DE 2016-2021	9
CHAPITRE II.1 : OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT.....	10
II.1.1 CONSTITUTION DE L'OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT	10
II.1.2 EVOLUTION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT AU COURS DE LA PERIODE	11
II.1.2 REPARTION DE L'OFFRE PAR DOTATION	12
CHAPITRE II.2 : DOTATION D'INVESTISSEMENT ET DOTATION POUR L'INTER-COLLECTIVITE (DIN-DIC).....	13
II.2.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DIN-DIC	13
II.2.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DIN-DIC	15
II.2.2 EVOLUTION DE LA MOBILISATION.....	19
II.2.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES INVESTISSEMENTS REALISES SOUS LA MAITRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITES.....	21
II.2.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	23
II.2.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DIN-DIC INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS	23
CHAPITRE II.3 : DOTATION POUR LES APPUIS TECHNIQUES (DAT)	25
II.3.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAT	25

II.3.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DAT	26
II.3.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	28
II.3.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAT PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	28
II.3.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DAT INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS	29
CHAPITRE II.4 : DOTATION D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	29
II.4.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAFCT	29
II.4.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DAFCT	30
II.4.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAFCT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	31
II.4.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAFCT PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	31
II.4.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DAFCT INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS	32
CHAPITRE II.5 : DOTATION POUR LA GARANTIE DES EMPRUNTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	32
II.5.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DGECT	32
II.5.2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA DGECT	32
CHAPITRE II.6 : DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS	33
II.6.1. DIFFICULTES.....	33
II.6.2. RECOMMANDATIONS.....	34
CONCLUSION.....	35

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	DESIGNATIONS
ABG	Appui Budgétaire Général
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
ACCM	Association des Conseils de Cercle du Mali
ACTIF	Projet d'Accompagnement de la jeunesse et des Collectivités Territoriales dans leurs Initiatives de Formation et d'insertion professionnelle
AFD	Agence Française de Développement
AMM	Association des Municipalités du Mali
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APL	Association des Pouvoirs Locaux
ARM	Association des Régions du Mali
BN&BSI	Budget National & Budget Spécial d'Investissement
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CFCT	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CNO	Comité National d'Orientation
CPER/D	Contrat Etat-Région/District de Bamako
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CT	Collectivité Territoriale
CTB	Coopération Technique Belge
DAFCT	Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
DAT	Dotation pour les Appuis Techniques
DCPND	Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
DEBACOM	Débats Communautaires
DER	Développement Economique et Régional
DGB	Direction Générale du Budget
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGECT	Dotation pour la Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales
DIC	Dotation pour l'Inter Collectivité
DIN	Dotation d'Investissement
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales
GEM	Gestion des Entretien et Maintenance
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LUX-DEV	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement

NEF	Near East Foundation
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoires
PAD	Programme d'Appui à la Décentralisation
PADER	Programme d'Appui au Développement Economique des territoires Ruraux des régions des Ségou et Tombouctou
PIC	projets d'intérêt Communautaire
PIE	projets d'intérêt économique
PROD FIN	PRODUITS FINANCIERS (Intérêts créditeurs)
SBC	State Building Contract
SDNM	Sécurité et Développement au Nord Mali
TDRL	Taxe de Développement Régional et Local
UNCDF	United Nation Capital Development Fund

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:Offre de financement globale par an et par engagement 2016-2021.	10
Tableau 2;Taux de progression de l'offre de financement sur 2016-2021.	11
Tableau 3:Offre de financement sous la maîtrise d'ouvrage des CT par an et par dotation 2016-2021.	12
Tableau 4:Offre de financement pour les réalisations par l'ANICT au compte des CT par an et par dotation 2016-2021.....	12
Tableau 5:Offre de financement par an de la DIN+DIC de 2016 à 2021.	13
Tableau 6:Offre de financement de la DIN+DIC par an et par engagement.	14
Tableau 7:Offre de financement de la DIN+DIC par an et par engagement (Ressources du Budget National inscrites ans le budget des régions).....	14
Tableau 8:Offre de financement (Maîtrise d'ouvrage ANICT) par an de la DIN+DIC de 2016 à 2021. .	14
Tableau 9:Mobilisation de l'offre globale de la DAT de 2016-2021.....	15
Tableau 10:Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région	15
Tableau 11:Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par région (en montant mobilisé).....	16
Tableau 12:Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par région (en nombre de projets).....	17
Tableau 13:Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par engagement	18
Tableau 14:Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par année.....	19
Tableau 15:Situation des ressources non mobilisées de la DIN et la DIC par année.	19
Tableau 16:Mobilisation et transfert des ressources de la DIN et la DIC (maîtrise d'ouvrage CT) par année 2016-2021.....	21
Tableau 17:Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par année.....	21
Tableau 18:Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région sur la période 2016-2021	22
Tableau 19:Situation des projets non livrés sur la DIN et la DIC par région et par année sur la période 2016-2021	22
Tableau 20:Niveau d'exécution financière et technique des projets non encore livrés.....	22
Tableau 21:Mobilisation et transfert des ressources de la DIN et la DIC (maîtrise d'ouvrage ANICT) de 2016-2021.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22:Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIN par région.....	24
Tableau 23:Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIN en 2020	24
Tableau 24:Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIN en 2021	24
Tableau 25:Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par année.....	25
Tableau 26:Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région de 2020 à 2021	25
Tableau 27:Offre de financement globale par ENGAGEMENT de la DAT de 2016 à 2021.....	25
Tableau 28:Offre de financement de la DAT par an et par engagement.	26
Tableau 29:Offre de financement de la DAT par an et par engagement (Ressources du Budget National) 2020-2021.....	26
Tableau 30:Offre de financement de la DAT par an et par engagement.de 2016 à 2021.	26
Tableau 31:Mobilisation de l'offre globale de la DAT par engagement de 2016-2021	27
Tableau 32:Situation des ressources non mobilisées sur la DAT par année.	27
Tableau 33:Mobilisation et transfert des ressources de la DAT par année	28
Tableau 34:Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAT par année.....	29
Tableau 35 : Mobilisation et décaissement de la DAT de 2020	29
Tableau 36:Mobilisation et décaissement de la DAT de 2021	29

Tableau 37:Offre de financement globale par ENGAGEMENT de la DAFCT de 2016 à 2021.....	29
Tableau 38:Offre de financement de la DAFCT par an et par engagement.	30
Tableau 39:Offre de financement de la DAFCT par an et par engagement (budget des régions).....	30
Tableau 40:Source de financement et Montant par an de la DAFCT de 2016 à 2021.	30
Tableau 41:Mobilisation de l'offre globale de la DAFCT de 2016-2021.....	30
Tableau 42:Situation des ressources non mobilisées sur la DAFCT par engagement 2016-2021.	31
Tableau 43.Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAFCT par année.	31
Tableau 44:Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAFCT	32
Tableau 45:Offre de financement de la DAFCT par an.....	32
Tableau 46:Offre de financement de la DGECT par an et par engagement.....	32

LISTES DES FIGURES

Figure 1:Répartition de l'offre globale de financement par Partenaire de 2016 à 2021.....	10
Figure 2: Variation de l'offre de financement de 2016 à 2021	11
Figure 3:Mobilisation par secteur sur les ressources mobilisées.....	16
Figure 4:Variation de la mobilisation DIN-DIC 2016-2021.	19

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport porte sur l'état d'exécution technique et financière du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) géré par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) sur la période 2016-2021.

Le FNACT a reçu des ressources, destinées aux collectivités territoriales, de l'Etat et de ses partenaires et permis à l'ANICT d'atteindre ses objectifs qui sont entre autres le soutien au renforcement de capacité, au fonctionnement courant et à la réalisation des investissements des Collectivités Territoriales sous leur maîtrise d'ouvrage.

Ainsi le FNACT a été abondé par les apports financiers de l'Etat et de ses partenaires au développement à hauteur de Cent soixante-seize milliards deux cent onze millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (**176 211 362 953**) Francs CFA représentant l'offre de financement au cours de la période 2016-2021. Il importe de signaler que les ressources de la DIC ont été ajoutées avec celles de la DIN dû à la modicité de ces ressources. Cette offre a été répartie entre les différentes dotations du FNACT ainsi que suit :

- un montant de Cent trente-neuf milliards cinq cent quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre (**139 549 388 884**) F CFA pour la Dotation d'Investissement et la dotation pour l'Inter-collectivité (DIN+DIC) ;
- un montant de Quatre milliards huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent vingt-un mille cent soixante-neuf (**4 897 221 169**) F CFA pour la Dotation pour les Appuis Techniques (DAT) ;
- un montant de Trente milliards quatre cent huit millions quatre cent quinze mille huit cent (**30 408 415 800**) F CFA pour la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) ;
- un montant de Un milliard trois cent cinquante-six millions trois cent trente-sept mille cent (**1 356 337 100**) F CFA pour la Dotation pour la Garantie aux Emprunts des Collectivités Territoriales (DGECT).

En plus de leur contribution d'un montant de Trois milliards deux cent soixante-six millions onze mille trente-sept (**3 266 011 037**) francs CFA, les collectivités territoriales ont mobilisé un montant total de Cent trente-quatre milliards neuf cent quarante millions huit cent quatre-vingt-trois mille deux cent onze (**134 940 883 211**) F CFA soit un taux de mobilisation global de **76,55%**. Ce taux de mobilisation global assez moyen s'explique par les faibles mobilisations de la DAT (**41%**) et de la DAFCT (**51%**). Sur cette mobilisation, un montant de Cent deux milliards six cent trente millions trois cent vingt-sept mille cinq cent soixante-dix (**102 630 327 570**) francs CFA a été décaissé pour la réalisation de **8 458** projets d'investissement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales dont **5 724** projets ont été livrés à la date du rapport soit un taux de livraison de **68%** et **44** marchés de travaux et fournitures pour le compte des Collectivités Territoriales mis en œuvre par l'ANICT. Elle a aussi permis de contribuer au fonctionnement courant et au renforcement de capacités des collectivités.

Par ailleurs, il faut signaler que pour la DGECT, il n'y a pas eu de mobilisation sur la période mais les dispositions pour l'opérationnalisation du guichet sont en cours et seront effectives après l'adoption du manuel de procédure de l'ANICT.

Cette mobilisation a été principalement marquée par la faiblesse de la maîtrise des collectivités territoriales et par la mise en application de la lettre circulaire « **n°005184/MEF-SG du 23 décembre 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à l'inscription et à la mobilisation dans le budget des régions de la subvention de l'Etat au titre de l'exercice 2020** ». Ce qui a engendré beaucoup de retard dans la mobilisation et a fait que certaines collectivités territoriales n'ont pas pu mobiliser leur droit de tirage.

Afin de rendre efficient la mobilisation des ressources par les collectivités territoriales il est suggéré de :

- de redéfinir les clés de partition des enveloppes A, B et C de la DAT afin d'allouer plus de ressources à l'enveloppe A pour le renforcement de capacité des collectivités territoriales ;
- de rencontrer les collectivités territoriales, les trésoriers payeurs et percepteurs afin de partager avec eux les dispositions de l'instruction N° **001/ANICT/DGB/DNTCP** du 12 Mai 2020.

INTRODUCTION

La décentralisation est un processus avéré pour le développement d'un pays, au-delà de ses formes et états d'avancement multiples, elle est perçue comme un facteur favorable au développement et à l'encrage de la démocratie au niveau local. Elle est considérée comme le transfert de certaines prérogatives de l'Etat vers les collectivités territoriales et est appuyée par les partenaires au développement.

Pour répondre à ces ambitieuses attentes, il faut relever le défi que posent notamment le fonctionnement des collectivités territoriales et l'accès à des ressources financières. C'est ainsi que l'ANICT a œuvré en acquérant et en mettant des ressources à disposition des collectivités territoriales pour le renforcement de leurs capacités d'investissement et de leur bonne gouvernance. C'est dans ce contexte que le présent rapport a été produit pour faire le point de la contribution de l'ANICT à la décentralisation au cours de la période 2016-2021.

Ces fonds sont mis à la disposition des collectivités à travers le Fonds National d'Investissement des Collectivités Territoriales (FNACT). Au cours de la période **2016-2021**, le FNACT a été abondé par les apports financiers de l'Etat et de ses partenaires au développement à hauteur de Cent soixante-seize milliards deux cent onze millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (**176 211 362 953**) Francs CFA. Il importe de signaler que les ressources de la DIC ont été ajoutées avec celles de la DIN dû à la modicité de ces ressources. Ces ressources ont été réparties entre les différentes dotations du FNACT ainsi que suit :

- un montant de cent trente-neuf milliards cinq cent quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre (**139 549 388 884**) F CFA pour la **Dotation d'Investissement et la dotation pour l'Inter-collectivité (DIN+DIC)** ;
- un montant de Quatre milliards huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent vingt-un mille cent soixante-neuf (**4 897 221 169**) F CFA pour la **Dotation pour les Appuis Techniques (DAT)** ;
- un montant de Trente milliards quatre cent huit millions quatre cent quinze mille huit cent (**30 408 415 800**) F CFA pour la **Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT)** ;
- un montant de Un milliard trois cent cinquante-six millions trois cent trente-sept mille cent (**1 356 337 100**) F CFA pour la **Dotation pour la Garantie aux Emprunts des Collectivités Territoriales (DGECT)**.

Ces ressources destinées d'une part au financement des investissements initiés par les Collectivités Territoriales et réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage et d'autre part au financement des investissements réalisés par l'ANICT pour le compte des Collectivités Territoriales et ont permis de financer d'importantes réalisations contribuant à l'atteinte des objectifs généraux du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND).

Cependant, il faut signaler que depuis l'exercice 2020, les ressources du budget national sont directement inscrites dans le budget des collectivités territoriales conformément à la lettre circulaire « **n°005184/MEF-SG du 23 décembre 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à l'inscription et à la mobilisation dans le budget des régions de la subvention de l'Etat au titre de l'exercice 2020** ».

Le présent rapport traite de l'état d'exécution technique et financière des investissements financés par les ressources du FNACT au titre des exercices **2016-2021**. Il est constitué de deux parties :

- la première partie porte sur les généralités du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales et ;
- la deuxième partie porte sur la situation d'exécution technique et financière des ressources allouées aux Collectivités Territoriales au titre des exercices 2020-2021.

Il est à signaler que certaines données ont subi des changements par rapport au dernier rapport d'exécution technique et financière couvrant la période 2015-2019. Cet état de faits s'explique par :

- les reports des ressources non mobilisées de certains engagements pluriannuels.
- certains engagements annuels qui n'ont pas fait objet de report jusqu'en 2021.
- l'état d'évolution des chantiers et l'annulation de conventions ont eu un impact sur les transferts effectués.

**PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR LE FONDS NATIONAL
D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT)**

CHAPITRE I.1 : PRESENTATION DU FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT)

Le Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales a été créé par la **loi 07-072 du 26/12/2007** pour recevoir les ressources destinées aux collectivités territoriales. Sa gestion administrative, financière et comptable est assurée par l'ANICT.

Le FNACT est alimenté par :

- des dotations budgétaires et des subventions spéciales de l'Etat ;
- des concours financiers des partenaires au développement ;
- des contributions financières des Collectivités territoriales ;
- des produits financiers générés par les dépôts à terme ;
- des dons et des legs.

Il est constitué de cinq (05) dotations qui sont :

- Dotation d'Investissement (DIN) ;
- Dotation pour l'Inter-Collectivité (DIC) ;
- Dotation pour les Appuis Techniques (DAT) ;
- Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) ;
- Dotation pour la Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales (DGECT).

Il est abondé par les dotations budgétaires de l'État à travers tous les guichets du FNACT dont les volumes financiers sont définis par la loi des finances. Il est aussi abondé par les concours financiers des partenaires au développement à travers tous les guichets du FNACT, comme à travers une ou plusieurs seulement. Des conventions, accords subsidiaires et protocoles préciseront la nature de l'abondement, son volume financier et les modalités de gestion des ressources.

Toutefois, il faut signaler que depuis l'exercice 2020, les ressources du budget national sont directement inscrites dans le budget des collectivités conformément à la lettre circulaire « **n°005184/MEF-SG du 23 décembre 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à l'inscription et à la mobilisation dans le budget des régions de la subvention de l'Etat au titre de l'exercice 2020** ».

Dans cette approche de la gestion des ressources de l'Etat, l'ANICT procède :

- au calcul de péréquation pour la détermination des enveloppes budgétaires des Collectivités Territoriales en rapport avec la Direction Générale du Budget (DGB)
- à l'examen des dossiers de demande de financement au niveau des directions régionales de l'ANICT en interactivité avec les Collectivités Territoriales;
- à la préparation et la soumission des dossiers au Comité Régional d'Orientation de Coordination et Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) pour approbation ;
- au suivi technique et financier des projets avec le contrôle des attachements et décomptes des chantiers des Collectivités Territoriales ;
- à l'élaboration du rapport annuel de suivi financier et physique des investissements réalisés par les Collectivités Territoriales sur les subventions de l'Etat.

La collectivité territoriale assure la maîtrise d'ouvrage des actions financées par les dotations du FNACT. Elle passe les contrats et marchés, ordonne les paiements qui seront faits par un comptable public. Les comptes liés au FNACT sont mouvementés par la comptabilité publique au niveau national, régional et local.

CHAPITRE I.2 : FONCTIONNEMENT DU FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT)

I.2.1. LA DOTATION D'INVESTISSEMENT (DIN)

Le volume de la subvention octroyée aux Collectivités Territoriales, pour réaliser des investissements sous leur maîtrise d'ouvrage, est déterminé par un indice synthétique de péréquation qui tient compte des critères suivants :

- la population de la collectivité territoriale,
- la mobilisation des ressources fiscales calculée sur le taux de recouvrement de la TDRL pour les Communes de l'année N-2,
- l'éloignement de la collectivité des centres d'approvisionnement,
- l'indice de pauvreté communale déterminé par l'Observatoire du Développement Humain Durable,
- le nombre de sessions trimestrielles ordinaires tenues,
- le nombre des procès-verbaux de sessions trimestrielles ordinaires transmis à la tutelle,
- la période de transmission des comptes administratifs de l'année N-2, par rapport au 31 mars de l'année N-1.

L'indice synthétique de péréquation est calculé par la moyenne arithmétique des indices pondérés.

Le conseil d'administration détermine le coefficient à affecter à chaque indice.

La somme des indices synthétiques de péréquation de toutes les collectivités territoriales divise le montant des ressources budgétées pour la Dotation pour donner un montant d'allocation de base.

Le montant de l'allocation de base multiplié par l'indice synthétique de péréquation de chaque collectivité donne le montant de ses droits de tirage théoriques sur la Dotation.

Toutefois, des ressources de la DIN peuvent aussi être affectées hors péréquation générale conformément aux protocoles signés avec les partenaires.

La dotation d'investissement est destinée à l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base (réalisation d'écoles, de centres de santé, de points d'eau, etc...), à la construction des équipements structurants des collectivités (mairies, routes, etc...), à la réalisation des équipements générateurs de revenus et d'appui à la production (marchés, aménagements hydro-agricoles, etc...).

Elle peut financer :

- des projets d'intérêt économique (PIE) au travers des ressources affectées au développement économique régional (DER).

- des projets d'initiative communautaire (PIC) portés par les collectivités territoriales et réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage.
- des projets de Contrat Etat-Région/District de Bamako.
- les appels à proposition.
- les projets d'inter-collectivité.

Les réalisations sur la DIN se font sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités et relèvent des domaines suivants :

- économie,
- environnement,
- social.

La liste des projets éligibles est déterminée par les éléments d'une table actualisée et transmise aux collectivités territoriales par les directions régionales de l'ANICT.

Les étapes de la mobilisation de la DIN sont définies comme ci-après :

1. Notification des droits de tirage aux collectivités territoriales ;
2. Passation des marchés par les collectivités territoriales ;
3. Préparation et transmission du dossier de demande de financement par les collectivités territoriales ¹;
4. Examen des dossiers de demande de financement des collectivités territoriales par les directions régionales ;
5. Soumission au CROCSAD des dossiers de demande de financement des collectivités territoriales par les directions régionales pour approbation ;
6. Signature des conventions de financement entre l'ANICT et les collectivités territoriales, avec les visas du Gouverneur de région et du trésorier payeur régional ;
7. Transmission des conventions à la direction générale de l'ANICT pour validation et mise en place de la subvention ;
8. Transfert des ressources par tranche en fonction du niveau d'avancement.

I.2.2. LA DOTATION POUR L'INTER COLLECTIVITE (DIC):

Les ressources de la Dotation pour l'inter-collectivité sont budgétées selon les critères applicables à la péréquation des ressources de la dotation d'investissement.

Elles sont destinées à la réalisation de projets d'inter-collectivité pour la réalisation d'équipements structurants communs ou à la réalisation des économies d'échelle dans le cadre de la solidarité entre Collectivités Territoriales.

Les Projets éligibles, d'un coût total égal ou supérieur à 50.000.000 FCFA, au financement de la DIC sont sélectionnés de manière concurrentielle par le CLOCSAD en fonction des ressources disponibles, sur la base de l'évaluation comparative de :

¹ Le Dossier de Requête de Financement sur la dotation d'investissement comprend : la demande de financement écrite et signée par l'ordonnateur de la collectivité ; l'attestation, délivrée par le comptable public de la collectivité, de l'encaissement du montant de la contrepartie exigée pour le financement du projet et de son virement sur le compte FNACT régional ; la copie de la délibération autorisant la réalisation du projet sur le budget de la collectivité ; la copie du budget annuel approuvé par l'autorité de tutelle ; la copie du compte administratif de l'année n-2 ; la copie de l'étude de faisabilité du sous-projet à financer ; la copie de l'étude technique du sous-projet ; la copie du PDSEC ; la copie de la lettre d'attribution, permis d'occuper, titre foncier ou tout autre document autorisant la collectivité à investir sur le site ; les copies des contrats de prestations approuvés et enregistrés conformément à la réglementation en vigueur. Les contrats doivent permettre l'identification, notamment fiscale, des prestataires. Le régime fiscal applicable aux prestations et, le cas échéant la référence à tout document d'exonération, y sont précisés ; ces documents sont complétés par les pièces spécifiques au PIE et au PIC.

- leur utilité aux plans social, économique et environnemental ;
- leur possibilité de réalisation et de mise en activité ;
- la durabilité de leurs activités aux plans, technique, organisationnel et financier.

I.2.3. LA DOTATION POUR LES APPUIS TECHNIQUES (DAT) :

Les financements destinés à l'appui technique des Collectivités Territoriales sont répartis en trois enveloppes **A** ; **B** et **C** dont les taux de répartition sont déterminés par une décision du Conseil d'Administration.

- ❖ L'enveloppe **A** est destinée au renforcement des capacités de gestion administrative, financière et technique en matière de: maîtrise d'ouvrage ; gestion des services publics à la population ; formation des élus et des agents des collectivités territoriales. .
- ❖ L'enveloppe **B**, est affectée au Centre de Formation des Collectivités Territoriales, au titre de la contribution attendue des collectivités territoriales, pour la formation de leurs élus et de leurs agents. Les ressources de l'enveloppe B sont mobilisées par convention entre l'ANICT et le CFCT.

Les formations finançables par cette enveloppe sont :

- la formation initiale des agents recrutés pour la fonction publique des Collectivités Territoriales ;
 - la formation de perfectionnement des agents en fonction dans les Collectivités Territoriales ;
 - la formation des élus pour la maîtrise de leurs attributions.
- ❖ L'enveloppe **C** est affectée à la prise en charge de frais d'animation et de coordination des activités d'appui technique au niveau national, régional et local. Elles sont mises à la disposition de la Direction Administrative et Financière du ministère en charge des collectivités pour procéder aux paiements des prestations éligibles engagées par la DGCT relatives à :
- l'animation des appuis techniques par l'**AMM**, l'**ACCM** et l'**ARM** ;
 - la tenue des sessions du **CNO**, **CROCSAD**, **CLOCSAD** et **CCOCSAD** ;
 - la coordination des appuis techniques par la **DGCT**.

I.2.4. LA DOTATION D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DAFCT)

Elle est destinée à la prise en charge salariale des collectivités, à la tenue des sessions, aux frais liés aux activités de compte-rendu aux citoyens et à la compensation des charges induites par les compétences transférées.

Les ressources de la DAFCT sont exclusivement réservées à l'amélioration du fonctionnement courant des collectivités et à l'amélioration du fonctionnement de leurs organes délibérants.

Elles ont vocation à améliorer la qualité de la gouvernance locale par :

- la régularité des sessions des instances exécutives et délibératives ;
- le bon fonctionnement des services communaux grâce aux transferts de ressources liés aux transferts de compétences ;
- la qualité de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage, notamment en matière de contractualisation ;
- la participation des citoyens, par l'organisation de la consultation ;
- la régularité des comptes à rendre aux citoyens.

Les ressources de la DAFCT ne peuvent couvrir que tout ou partie des emplois des postes budgétaires suivants :

- Charges salariales des agents permanents de la collectivité ;
- Entretien courant des infrastructures et équipements inscrits au patrimoine de la collectivité ;
- Gestion des compétences transférées ;
- Sessions des instances exécutives et délibératives ;
- Missions de compte-rendu et de restitution aux citoyens.

L'accès aux ressources de la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) de l'année n, est subordonné à la production, par la collectivité territoriale, d'un rapport annuel récapitulatif, cosigné par l'ordonnateur et son comptable public, de l'utilisation des ressources de cette Dotation de l'année n-1. Ces ressources sont mises à la disposition des collectivités territoriales en deux tranches semestrielles égales.

I.2.5. LA DOTATION POUR LA GARANTIE AUX EMPRUNTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DGECT)

Les ressources de la dotation sont constituées :

- des apports de l'Etat et des organismes personnalisés ;
- des droits d'adhésion des collectivités territoriales ;
- des subventions, dons, legs et libéralités qui lui sont versés par l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes ou institutions maliennes ou étrangères, ou par toute personne morale ou physique malienne ou étrangère ;
- des produits des placements de fonds ;
- des rémunérations de services induits par la gestion de la dotation.

Elles sont destinées exclusivement au financement :

- des opérations de garantie des emprunts des collectivités territoriales ;
- des opérations de contre garantie ou de refinancement auprès des institutions financières ;
- des frais de gestion et de suivi des emprunts.

Montant et plafond de la dotation

La garantie apportée ne couvre que des emprunts de moyen et long termes, de 2 ans à 10 ans et n'excédant pas au total :

- 100 000 000 FCFA pour les communes,
- 200 000 000 FCFA pour les Cercles et les communes du District de Bamako,
- 500 000 000 FCFA pour les régions et le District de Bamako.

**DEUXIEME PARTIE : ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE
DES RESSOURCES ALLOUEES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES
AU TITRE DE 2016-2021**

CHAPITRE II.1 : OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT

Au cours de la période de 2016 à 2021, l'offre globale de financement s'est élevée à la somme de cent soixante-seize milliards deux cent onze millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (176 211 362 953) Francs CFA. Le tableau ci-dessous donne la situation de l'offre par engagement et par année.

Tableau 1: Offre de financement globale par an et par engagement 2016-2021.

SOURCE DE FINANCEMENT	AN 2016	AN 2017	AN 2018	AN 2019	AN 2020	AN 2021	TOTAL
ABS EDUCATION	851 200 000	563 373 182	-	-	-	-	1 414 573 182
AFD/3 FRONTIERES	-	-	-	-	-	934 738 728	934 738 728
AFD/ACTIF	-	-	-	-	-	623 159 150	623 159 150
AFD/PADER	-	-	-	-	66 650 000	4 666 529 268	4 733 179 268
AFD/SDNM II	-	-	4 065 540 887	3 097 038 222	-	1 118 914 998	8 281 494 107
AFD/SDNM III	-	-	-	-	-	1 874 162 872	1 874 162 872
ANICT/PROD FIN	-	-	-	-	496 218 500	393 521 869	889 740 369
CTB/PAICT	-	51 282 901	-	-	-	-	51 282 901
DANIDA/PAD	-	4 898 384 221	-	9 071 450 338	-	8 123 810 000	22 093 644 559
ETAT/SBC	14 614 929 178	15 041 801 813	8 682 414 961	13 450 440 136	22 003 261 335	22 337 200 800	96 130 048 223
ETAT BSI/CPER-D	1 383 194 063	4 987 822 737	4 180 000 000	-	-	-	10 551 016 800
GIZ/PROJES	-	-	-	-	282 479 170	-	282 479 170
KFW/PACT III/GEM 2	-	1 490 057 652	-	-	-	-	1 490 057 652
KFW/PACT IV	-	-	3 542 130 000	-	-	-	3 542 130 000
KFW/PACT V-I	-	-	7 953 171 834	3 935 742 000	-	-	11 888 913 834
KFW/PACT VI-I	-	-	-	-	3 394 577 475	4 148 928 025	7 543 505 500
KFW/PACT V-I/reliquat	-	-	-	-	-	516 668 093	516 668 093
LUX-DEV/PIC III	-	183 208 790	2 634 573 675	-	226 294 880	-	3 044 077 345
UNCDF	-	-	-	-	-	96 491 200	96 491 200
NEF/DFC	-	-	-	230 000 000	-	-	230 000 000
TOTAL	16 849 323 241	27 215 931 296	31 057 831 357	29 784 670 696	26 469 481 360	44 834 125 003	176 211 362 953

II.1.1 CONSTITUTION DE L'OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT

Le montant de cent soixante-seize milliards deux cent onze millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (176 211 362 953) Francs CFA représentant l'offre globale de financement sur la période 2016-2021 est constitué par les offres de financement de l'Etat et des partenaires techniques et financiers comme indiqué dans le graphique ci-après :

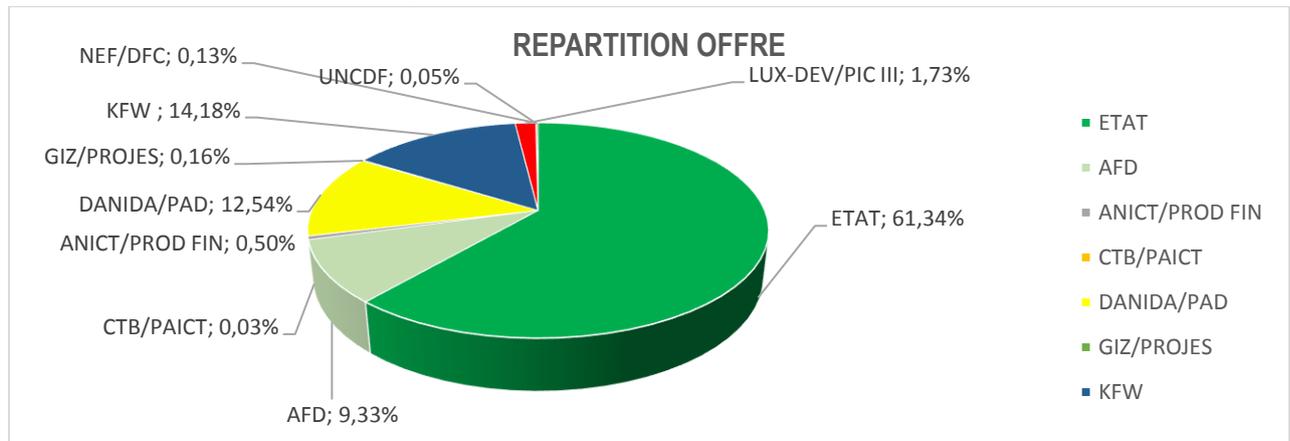


Figure 1: Répartition de l'offre globale de financement par Partenaire de 2016 à 2021.

Sur la période 2016-2021, l'Etat a le plus contribué au FNACT avec **61,34%** des ressources à travers les programmes (ETAT-ABS-EDUCATION, ETAT-BN-ABG, ETAT-BSI/CPER-D, ETAT-SBC).

Les programmes KFW (PACT III/GEM 2, PACT IV, PACTV-I, PACTVI-I) viennent en deuxième position suivi du PAD de l'Ambassade du Royaume du Danemark.

II.1.2 EVOLUTION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT AU COURS DE LA PERIODE

L'offre globale de financement au cours de la période de 2016 à 2021 a connu des variations relatives avec un minimum de plus de 16 milliards F CFA et un maximum de plus de 44 milliards F CFA pour une moyenne de taux de variation de **26%**.

Le tableau et le graphique ci-après font montre de cette variation relative l'offre globale de financement.

Tableau 2; Taux de progression de l'offre de financement sur 2016-2021.

ANNEE	AN 2016	AN 2017	AN 2018	AN 2019	AN 2020	AN 2021
OFFRE GLOBALE	16 849 323 241	27 215 931 296	31 057 831 357	29 784 670 696	26 469 481 360	44 834 125 003
VARIATION RELATIVE OFFRE		62%	14%	-4%	-11%	69%

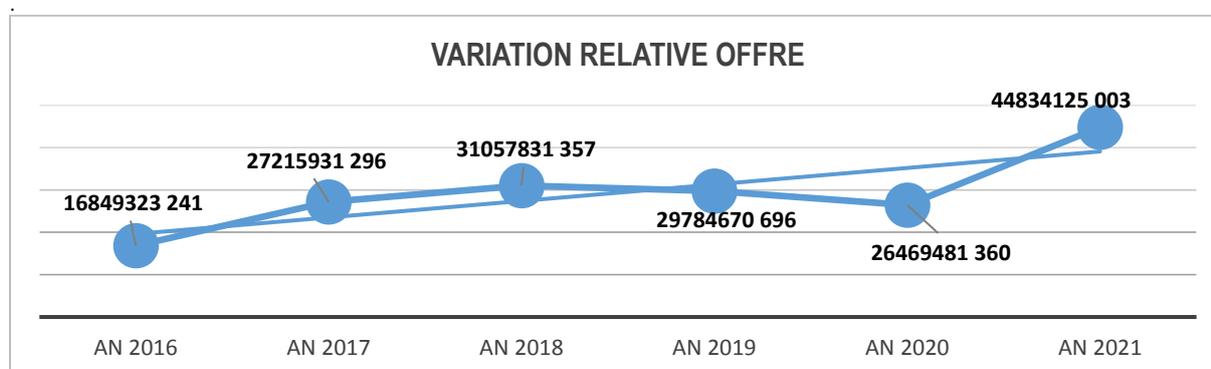


Figure 2: Variation de l'offre de financement de 2016 à 2021

La courbe de la figure 2 illustre cette progression de l'offre de financement. On peut constater que l'offre a progressé de 2016 à 2018 mais a subi une baisse sur les années 2019 et 2020 pour reprendre sa progression en 2021 :

- En 2017, la hausse de 62% de l'offre s'explique par le démarrage certains programmes : le Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) du Danemark, le PACT III GEM 2 de la KFW et le PIC de Lux-Dév.
- En 2018, malgré la coupe budgétaire survenue, l'offre de financement a augmenté de 19% grâce au démarrage du volet II du programme de Sécurité et Développement au Nord Mali (SDNM II) de l'Agence Française de Développement (AFD) et de celui du PACT IV de la KFW.
- En 2019, la baisse de 4% est due au fait que l'ANICT n'a pas reçu les ressources du CPER/D.
- En 2020, les annonces du PAD du Danemark et du SDNM II de l'AFD ont été reportées sur l'exercice 2021. Ce qui explique la baisse de 11% de l'offre sur cette année.
- La hausse de l'offre de **69 %** en 2021 s'explique par le reliquat de certaines ressources non mobilisées de 2020 qui ont été reportées en 2021 en plus des annonces de la KFW et l'AFD.

II.1.2 REPARTION DE L'OFFRE PAR DOTATION

Sur l'offre globale de financement affectée aux collectivités territoriales, une partie des ressources a été exécutée sous leur maîtrise d'ouvrage pour un total de Cent soixante-trois milliards huit cent quatre-vingt-trois millions six cent quatre-vingt-seize mille cent trente-deux (**163 883 696 132**) Francs CFA. L'autre partie a été exécutée par l'ANICT pour le compte des collectivités territoriales à hauteur de douze milliards trois cent vingt-sept millions six cent soixante-six mille huit cent vingt et un (**12 327 666 821**) Francs CFA. Les tableaux suivants nous donnent la répartition cette offre par dotation et par année.

Tableau 3: Offre de financement sous la maîtrise d'ouvrage des CT par an et par dotation 2016-2021.

DOTATION	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
DIN	14 873 534 571	18 998 776 031	29 302 688 275	18 719 957 675	16 810 461 098	33 780 491 510	132 485 909 160
DGECT	221 334 000		242 858 000	230 715 100	230 715 000	230 715 000	1 156 337 100
DAT	694 499 999	250 000 000	1 077 977 000	536 125 510	710 248 000	1 578 370 660	4 847 221 169
DAFCT	1 020 079 671	6 308 471 019	3 496 232 843	1 500 317 000	6 069 128 170	7 000 000 000	25 394 228 703
TOTAL	16 809 448 241	25 557 247 050	34 119 756 118	20 987 115 285	23 820 552 268	42 589 577 170	163 883 696 132

Tableau 4: Offre de financement pour les réalisations par l'ANICT au compte des CT par an et par dotation 2016-2021.

DOTATION	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
DIN	14 875 000	339 287 805	822 582 105	3 421 422 225	820 764 757	1 644 547 832	7 063 479 724
DGECT	-	200 000 000					200 000 000
DAT	25 000 000				25 000 000		50 000 000
DAFCT	-	1 119 396 442	1 491 626 320		1 803 164 335	600 000 000	5 014 187 097
TOTAL	39 875 000	1 658 684 247	2 314 208 425	3 421 422 225	2 648 929 092	2 244 547 832	12 327 666 821

CHAPITRE II.2 : DOTATION D'INVESTISSEMENT ET DOTATION POUR L'INTER-COLLECTIVITE (DIN-DIC)

Ce chapitre donne l'état d'exécution technique et financière de la Dotation d'Investissement (DIN) et de la Dotation pour l'Inter Collectivité (DIC) destinées aux investissements des collectivités territoriales financés par l'ANICT et réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage et de ceux réalisés par l'ANICT à leur compte au titre de la mobilisation des ressources des exercices 2016-2021.

II.2.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DIN-DIC

II.2.1.1 OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT DE LA DIN

Au cours de la période 2016-2021, l'offre globale de la DIN-DIC totalise la somme de cent trente-neuf milliards cinq cent quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre (139 549 388 884) francs CFA, financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. Le tableau, ci-après, indique les sources de financement pour chaque année :

Tableau 5: Offre de financement par an de la DIN+DIC de 2016 à 2021.

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
ETAT/ABG-SBC	4 435 312 999	5 867 040 643			13 300 784 000	13 806 485 800	37 409 623 442
ABS EDUCATION	851 200 000	563 373 182					1 414 573 182
AFD-3 FRONTIERE	-				-	934 738 725	934 738 725
AFD-ACTIF	-				-	623 159 150	623 159 150
AFD-PADER	-	-	-	-	-	3 827 132 645	3 827 132 645
AFD-SDNM2	-	-	4 065 540 887	3 097 038 222	-	1 118 915 000	8 281 494 109
AFD-SDNM3	-					1 874 162 872	1 874 162 872
BN&BSI	8 218 702 509	1 480 102 500	13 980 643 243	454 016 154			24 133 464 406
BSI-CPER/D	1 383 194 063	4 987 822 737	4 180 000 000	-			10 551 016 800
CTB-PAICT	-	51 282 901					51 282 901
DANDEMARK	-	4 898 384 221		9 071 450 338	-	8 123 810 000	22 093 644 559
KFW GEM2	-	1 490 057 652					1 490 057 652
KFW PACT	-		1 065 623 334				1 065 623 334
KFW PACT IV	-		3 542 130 000				3 542 130 000
KFW PACT V	-		6 887 548 500	3 935 742 000			10 823 290 500
KFW PACT VI	-				3 394 577 475	4 148 928 025	7 543 505 500
KFW PACT V-RELIQUAT	-					516 668 093	516 668 093
LUX DEV	-	-	1 779 917 602		157 166 710		1 937 084 312
NEF	-			207 000 000			207 000 000
UNCDF	-			-		96 491 200	96 491 200
ANICT/PROD FIN	-				496 218 500	354 547 832	850 766 332
GIZ-PROJES	-				282 479 170		282 479 170
TOTAL	14 888 409 571	19 338 063 836	35 501 403 566	16 765 246 714	17 631 225 855	35 425 039 342	139 549 388 884

II.2.1.2 OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DIN-DIC POUR LES INVESTISSEMENTS REALISES SOUS LA MAITRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le volume total des financements de la DIN-DIC a été de Cent cinq milliards trois cent soixante-dix-huit millions six cent trente-neuf mille trois cent soixante (105 378 639 360) francs CFA conformément aux procédures du FNACT et d'un montant de Vingt milliards cent sept millions deux cent soixante-neuf mille huit cent (27 107 269 800) francs CFA correspondant à la subvention du Budget National de 2020-2021 à mobiliser suivant les dispositions de l'instruction N° 001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 relative au mode opératoire pour le suivi des ressources du budget national dans le cadre des investissements des collectivités territoriales. Au total elle s'est élevée à la somme de Cent trente-deux milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent neuf mille cent soixante (132 485 909 160) francs CFA financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. (Liste des projets en annexe 01)

Les tableaux, ci-après, indiquent les sources de financement pour chaque année :

Tableau 6: Offre de financement de la DIN+DIC par an et par engagement.

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
ETAT/ABG-SBC	4 435 312 999	5 867 040 643					10 302 353 642
ABS EDUCATION	836 325 000	397 934 794					1 234 259 794
AFD-3 FRONTIERE	-					934 738 725	934 738 725
AFD-ACTIF	-					623 159 150	623 159 150
AFD-PADER	-	-	-	-	-	3 827 132 645	3 827 132 645
AFD-SDNM2	-	-	4 065 540 887	3 097 038 222		1 118 915 000	8 281 494 109
AFD-SDNM3	-					1 874 162 872	1 874 162 872
BN&BSI	8 218 702 509	1 480 102 500	13 980 643 243	454 016 154			24 133 464 406
BSI-CPER/D	1 383 194 063	4 987 822 737	4 180 000 000				10 551 016 800
CTB-PAICT	-	51 282 901					51 282 901
DANDEMARK	-	4 898 384 221		5 650 028 113		6 833 810 000	17 382 222 334
KFW GEM2	-	1 316 208 235					1 316 208 235
KFW PACT	-		1 065 623 334				1 065 623 334
KFW PACT IV	-		3 542 130 000				3 542 130 000
KFW PACT V	-		6 887 548 500	3 935 742 000			10 823 290 500
KFW PACT VI	-				3 394 577 475	4 148 928 025	7 543 505 500
KFW PACT V-RELIQUAT	-					516 668 093	516 668 093
LUX DEV	-	-	957 335 497		115 099 623		1 072 435 120
NEF	-			207 000 000			207 000 000
UNCDF	-					96 491 200	96 491 200
TOTAL	14 873 534 571	18 998 776 031	34 678 821 461	13 343 824 489	3 509 677 098	19 974 005 710	105 378 639 360

Tableau 7: Offre de financement de la DIN+DIC par an et par engagement (Ressources du Budget National inscrites ans le budget des régions)

ENGAGEMENT	An 2020	An 2021	TOTAL
ETAT/ABG	13 300 784 000	13 806 485 800	27 107 269 800
TOTAL	13 300 784 000	13 806 485 800	27 107 269 800

II.2.1.2 OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DIN-DIC POUR LES INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Au cours de la période 2016-2021, le volume de financement de la DIN-DIC pour les investissements réalisés par l'ANICT au compte des CT totalise la somme de sept milliards soixante-trois millions quatre cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-quatre (**7 063 479 724**) francs CFA, financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. Ces ressources ont été exécutées directement par l'ANICT conformément aux protocoles et accords signés avec les partenaires et les délibérations en ce qui concerne les intérêts créditeurs. (Liste des contrats en annexe 02)

Le tableau, ci-après, indique les sources de financement pour chaque année :

Tableau 8: Offre de financement (Maîtrise d'ouvrage ANICT) par an de la DIN+DIC de 2016 à 2021.

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
ABS EDUCATION	14 875 000	165 438 388					180 313 388
ANICT/PROD FIN	-				496 218 500	354 547 832	850 766 332
DANDEMARK	-			3 421 422 225		1 290 000 000	4 711 422 225
GIZ-PROJES	-				282 479 170		282 479 170
KFW GEM2	-	173 849 417					173 849 417
LUX DEV	-		822 582 105		42 067 087		864 649 192
TOTAL	14 875 000	339 287 805	822 582 105	3 421 422 225	820 764 757	1 644 547 832	7 063 479 724

II.2.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DIN-DIC

Ces ressources ont été mobilisées par les Collectivités Territoriales à hauteur de Cent seize milliards neuf cent quarante-quatre millions sept cent cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (**116 944 754 326**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **83,8%**. Sur ces ressources mobilisées, il a été transféré un montant de Quatre-vingt-six milliards six cent soixante-un millions quatre cent soixante-sept mille deux cent vingt-neuf (**86 661 467 229**) francs CFA soit un taux de transfert de **74,1%**. Le tableau ci-après donne la situation de la mobilisation.

Tableau 9: Mobilisation de l'offre globale de la DAT de 2016-2021

DESIGNATION	OFFRE	MOBILISATION	TRANSFERT	Tx Mob	Tx Trsf
Maîtrise d'ouvrage CT	105 378 639 360	85 617 161 462	72 795 810 654	81,2%	85,0%
Maîtrise d'ouvrage déléguée	7 063 479 724	6 287 016 873	5 260 633 097	89,01%	83,67%
Maîtrise d'ouvrage CT/BN	27 107 269 800	25 040 575 991	8 605 023 478	92,38%	34,36%
TOTAL	139 549 388 884	116 944 754 326	86 661 467 229	83,80%	74,10%

Ces ressources mobilisées ont servi au financement de **8 458** projets d'investissement parmi lesquels seulement **5 724** sont livrés, soit un taux de livraison de **67,68%**.

Le tableau ci-après donne la situation agrégée par région de ces réalisations.

Tableau 10: Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région

REGION	Livré	Non livré	Total	Taux de livraison
Kayes	951	573	1 524	62,40%
Koulikoro	614	484	1 098	55,92%
Sikasso	1 535	739	2 274	67,50%
Ségou	1006	391	1 397	72,01%
Mopti	721	248	969	74,41%
Tombouctou	345	87	432	79,86%
Gao	184	54	238	77,31%
Kidal	153	20	173	88,44%
Bamako	53	23	76	69,74%
Taoudenit	79	89	168	47,02%
Ménaka	83	26	109	76,15%
Total	5 724	2 734	8 458	67,68%

II.2.2.1 REPARTITION DE LA MOBILISATION PAR SECTEUR

Les tableaux et graphique suivants donnent la répartition des ressources mobilisées par secteur/région et par secteur/engagement :

Tableau 11: Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par région (en montant mobilisé)

SECTEUR	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TAOUDENIT	MENAKA	TOTAL
Agriculture et élevage	590 204 405	49 460 392	590 236 191	731 837 830	1 688 058 243	1 427 926 887	288 420 573	610 659 643		123 500 000	9 485 000	6 109 789 164
Artisanat, Tourisme et Culture	474 817 795	591 498 886	248 450 327	1 130 883 742	116 861 841	16 637 572	802 866 756			360 275 209		3 742 292 127
Assainissement	26 164 854	92 894 913	89 443 763	30 697 000	20 500 286	13 326 915	3 535 957			14 856 884		291 420 571
Cadre de vie et urbanisme	136 600 363	20 445 845	4 096 756	29 963 936					23 885 660			214 992 560
Eau	1 512 484 045	1 136 014 487	2 966 242 091	911 868 405	2 019 945 171	2 772 073 638	904 765 027	2 761 845 426	70 994 000	2 534 574 066	1 294 973 848	18 885 780 204
Education	9 120 494 696	5 308 198 497	8 714 996 161	8 859 803 969	4 522 026 245	871 320 758	1 123 277 954	372 783 065	386 312 937	223 221 756	248 301 385	39 750 737 423
Electrification et développement des énergies renouvelables	38 501 947	15 279 517	83 095 704	93 322 759	135 131 527	27 465 788	17 374 333		3 877 403 683	99 960 000		4 387 535 258
Gestion des Ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques	243 418 489	49 606 575	188 859 659	70 979 601	139 655 514	207 830 551	31 294 636	153 996 810			22 414 582	1 108 056 418
Industrie et secteur privé	345 557 515		210 274 652	108 369 163	119 628 462	436 490 491	352 252 382	15 406 875		238 063 374	279 257 818	2 105 300 732
Infrastructure et équipement	2 819 244 302	3 132 254 118	5 093 250 420	3 261 499 276	2 661 868 695	1 815 907 437	1 018 319 480	687 898 152	1 470 523 002	604 510 615	237 679 858	22 802 955 354
Santé	1 776 998 532	1 631 014 534	2 224 202 550	1 060 740 993	1 936 157 912	667 636 553	518 322 664	109 427 605	319 537 988	67 199 720	711 230 928	11 022 469 979
Sport	135 971 056	9 203 479		19 473 438	48 487 716	23 271 975						236 407 664
TOTAL	17 220 457 999	12 035 871 243	20 413 148 274	16 309 440 111	13 408 321 612	8 279 888 564	5 060 429 762	4 712 017 576	6 148 657 270	4 266 161 624	2 803 343 419	110 657 737 453

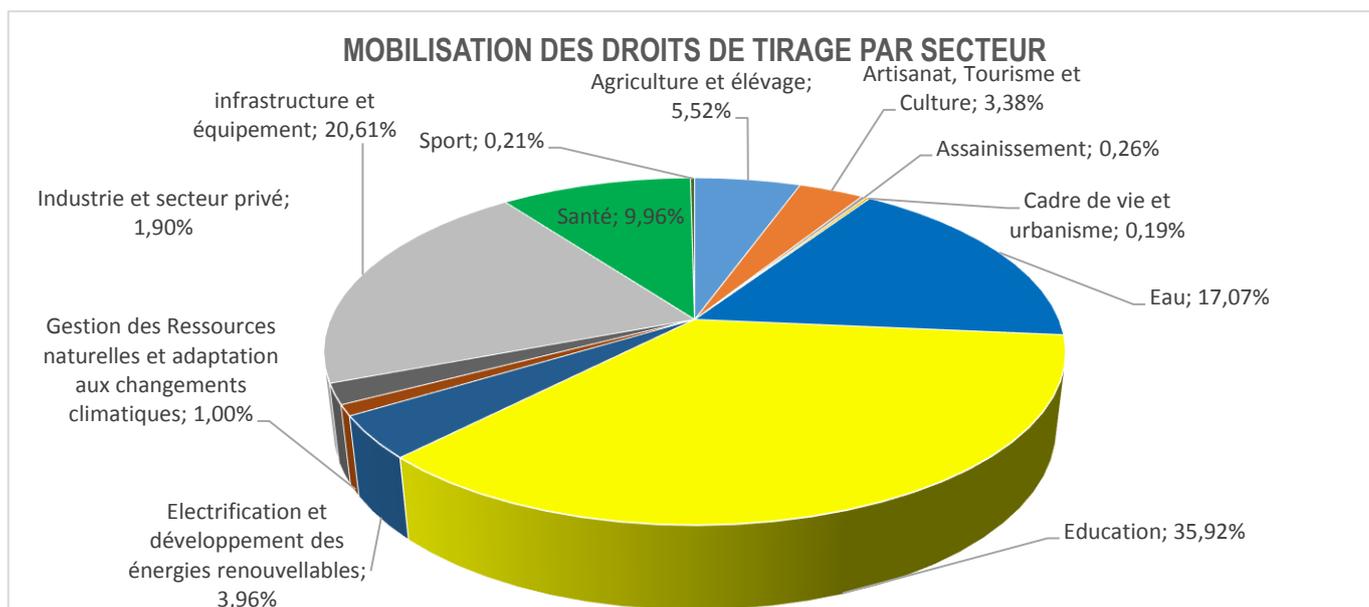


Figure 3: Mobilisation par secteur sur les ressources mobilisées

On peut constater que les collectivités territoriales orientent plus leurs choix d'investissement vers les secteurs de l'éducation, des infrastructures et équipements, de l'eau et de la santé. Ces tendances montrent les secteurs prioritaires de développement des collectivités. Ceci s'explique aussi par l'insuffisance des ressources propres des CT, les conduisant à orienter la sélection des projets vers ces secteurs qui ne nécessitent pas d'apport.

Tableau 12: Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par région (en nombre de projets)

SECTEUR	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TAOUDENIT	MENAKA	TOTAL
Agriculture et élevage	20	4	14	14	35	39	12	21		4		163
Artisanat, Tourisme et Culture	40	33	24	32	2	2	11			8		152
Assainissement	6	14	14	4	5	2	1			1		47
Cadre de vie et urbanisme	1	2	1	2					1			7
Eau	110	78	275	71	98	173	35	94	3	111	46	1 094
Education	822	474	1 236	858	469	46	69	31	26	6	23	4 060
Electrification et développement des énergies renouvelables	3	2	5	18	13	1	2		1	2		47
Gestion des Ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques	37	7	47	12	19	9	3	4			3	141
Industrie et secteur privé	6		6	2	2	6	13			2	9	46
infrastructure et équipement	280	269	400	256	165	126	65	15	32	27	15	1 650
Santé	194	214	252	128	160	26	27	8	13	7	13	1 042
Sport	5	1			1	2						9
Total général	1 524	1 098	2 274	1 397	969	432	238	173	76	168	109	8 458

Les ressources mobilisées sur la dotation d'investissement et la dotation d'inter collectivité ont servi au financement des projets dans les différents secteurs de développement du CREED. Ainsi, sur la période de 2016-2021 l'ANICT a financé **8 458** projets dont :

- **163** dans le secteur « **Agriculture et élevage** » pour un financement de **6 109 789 164 F CFA** ;
- **152** dans le secteur « **Artisanat, Tourisme et Culture** » pour un financement de **3 742 292 127 F CFA** ;
- **47** dans le secteur « **Assainissement** » pour un financement de **291 420 571 F CFA** ;
- **07** dans le secteur « **Cadre de vie et urbanisme** » pour un financement de **214 992 560 F CFA** ;
- **1 094** dans le secteur « **Eau** » pour un financement de **18 885 780 204 F CFA** ;
- **4 060** dans le secteur « **Education** » pour un financement de **39 750 737 423 F CFA** ;
- **47** dans le secteur « **Electrification et développement des énergies renouvelables** » pour un financement de **4 387 535 258 F CFA** ;
- **141** dans le secteur « **Gestion des Ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques** » pour un financement de **1 108 056 418 F CFA** ;
- **46** dans le secteur « **Industrie et secteur privé** » pour un financement de **2 105 300 732 F CFA** ;
- **1 650** dans le secteur « **Infrastructure et équipement** » pour un financement de **22 802 955 354 F CFA** ;
- **1 042** dans le secteur « **Santé** » pour un financement de **11 022 469 979 F CFA** ;
- Et **09** dans le secteur « **Sport** » pour un financement de **236 407 664 F CFA**.

Pour chaque secteur financé, on peut voir la contribution des partenaires et de l'Etat dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par secteur et par engagement

nouveau secteur	AFD	CTB	DANEMARK	ETAT-BSI	FED	KFW	LUX-DEV	NEF	UNCDF	Total général
Agriculture et élevage	1 952 559 602		214 211 240	3 018 686 497	181 728 369	119 026 678	498 782 469	62 235 500	62 558 809	6 109 789 164
Artisanat, Tourisme et Culture	980 000		321 994 399	3 053 311 428	131 704 805	234 301 495				3 742 292 127
Assainissement			33 889 282	170 185 158	22 369 158	64 976 973				291 420 571
Cadre de vie et urbanisme				214 992 560						214 992 560
Eau	3 596 026 005		1 418 967 565	10 866 638 448	518 631 367	2 202 842 264	154 704 825	127 969 730		18 885 780 204
Education	1 055 986 377	51 282 839	11 015 187 325	16 134 678 989	1 622 622 416	9 634 503 523	236 475 954			39 750 737 423
Electrification et développement des énergies renouvelables			120 290 017	4 245 455 116	4 897 215	16 892 910				4 387 535 258
Gestion des Ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques	116 268 810		182 179 825	585 758 888	100 712 358	107 136 537		16 000 000		1 108 056 418
Industrie et secteur privé				1 904 956 288	200 344 444					2 105 300 732
infrastructure et équipement	643 753 678		2 377 009 094	14 048 679 445	992 496 188	4 616 943 375	124 073 574			22 802 955 354
Santé	1 171 374 661		978 469 849	5 564 702 328	543 083 413	2 706 441 428	58 398 300			11 022 469 979
Sport			122 392 759	114 014 905						236 407 664
Total général	8 536 949 133	51 282 839	16 784 591 355	59 922 060 049	4 318 589 733	19 703 065 183	1 072 435 122	206 205 230	62 558 809	110 657 737 453

II.2.2 EVOLUTION DE LA MOBILISATION

Le taux de mobilisation de la dotation d'investissement et de la dotation pour l'inter collectivité de 2016 à 2021 a varié de 65,79% à 97,66% avec une moyenne de 86,3%. Cette variation de la mobilisation par année sur la période est indiquée dans le tableau et le graphique ci-dessus.

Tableau 14: Mobilisation des ressources de la DIN et la DIC par année.

ANNEE	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OFFRE	14 888 409 571	19 338 063 836	30 125 270 380	22 141 379 900	17 698 746 685	35 425 039 342
MOBILISATION	13 416 853 692	16 224 425 865	25 381 209 152	21 332 236 762	17 284 841 588	23 305 187 267
Variation Mobilisation	90,12%	83,90%	84,25%	96,35%	97,66%	65,79%

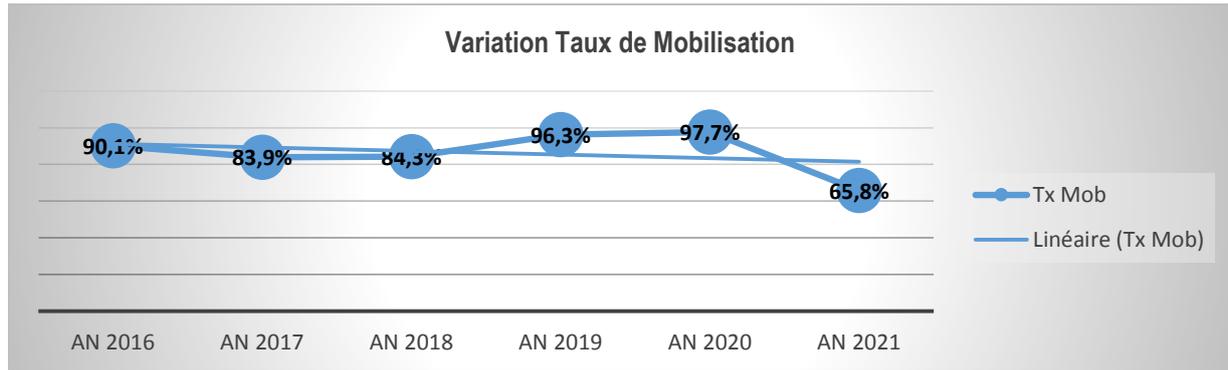


Figure 4: Variation de la mobilisation DIN-DIC 2016-2021.

Les taux en dessous de cette moyenne sont enregistrés en 2017, 2018 et 2021.

Pour les années 2017 et 2018, cela est due au reliquat non mobilisé des ressources destinées au financement du CPER/D et des ressources du budget national. Cette situation est aussi imputable aux ressources du PACT IV de la KFW dont la mobilisation est toujours en cours.

La baisse du taux de mobilisation en 2021 s'explique par le retard accusé dans la mobilisation de certaines ressources par les collectivités territoriales mais il est à signaler que la mobilisation ces ressources est toujours en cours au moment du présent rapport.

A l'issu de la mobilisation des ressources des exercices 2016-2021 de la DIN+DIC, il ressort un reliquat non mobilisé qui s'élève à la somme de vingt-deux milliards trois cent quatre-vingt-huit millions cinq cent vingt mille cent quatre-vingt-cinq (22 388 520 185) francs CFA. Le tableau ci-après donne la situation synoptique de ce reliquat par année.

Tableau 15: Situation des ressources non mobilisées de la DIN et la DIC par année.

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
BN-ABG	635 230 879	1 456 211 148	7 065 483	612 147 766	320 117 440	1 746 576 369	4 777 349 085
ABS EDUCATION	836 325 000	397 934 794					1 234 259 794
AFD-3 FRONTIERE	-					846 762 469	846 762 469
AFD-ACTIF	-					576 366 295	576 366 295
AFD-PADER	-					3 206 267 210	3 206 267 210
AFD-SDNM2	-		-	-		500 179 522	500 179 522
AFD-SDNM3	-					1 874 162 872	1 874 162 872

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
ANICT/PROD FIN	-				-	354 547 832	354 547 832
BSI-CPER/D	-	1 149 352 292	1 926 753 489				3 076 105 781
DANDEMARK	-	-		-		1 019 065 998	1 019 065 998
KFW GEM2	-	110 139 675					110 139 675
KFW PACT	-		3 692 565				3 692 565
KFW PACT IV	-		2 786 635 980				2 786 635 980
KFW PACT VI	-				26 266 829	1 751 976 913	1 778 243 742
KFW PACT V- RELIQUAT	-					210 014 204	210 014 204
NEF	-			794 770			794 770
UNCDF	-					33 932 391	33 932 391
TOTAL	1 471 555 879	3 113 637 909	4 724 147 517	612 942 536	346 384 269	12 119 852 075	22 388 520 185

Cette situation du budget non exécuté ou exécuté en partie notamment pour certains engagements s'explique ainsi qui suit :

- a) **Au titre de l'ETAT ABS EDUCATION**, sur les années **2016 et 2017**, la mobilisation de la somme de **1 234 259 794 F CFA** n'a pas été possible du fait qu'elle était tributaire de la validation des conclusions de l'audit des marchés passés dans ce cadre commandité à la demande du Ministère de l'Education ;
- b) Sur la période de **2016 à 2021 au titre de l'ETAT BN-ABG**, sur la somme de **4 777 349 085 F CFA** non mobilisée :
 - une somme de **2 710 655 276 F CFA** sur la période **2016-2019**, correspondant aux droits de tirage des Collectivités Territoriales nouvellement créées, n'a pas pu être mobilisée en grande partie du fait de l'absence d'organes d'administration.
 - le montant de **2 066 693 809 F CFA** sur les années **2020-2021** correspond aux queues de mobilisation. Il est à signaler que la mobilisation des ressources de 2021 est toujours en cours au moment du rapport.
- c) Sur les exercices **2017 et 2018 au titre de l'ETAT BSI/CPER-D**, la somme de **3 076 105 781 F CFA** représente les ressources non mobilisées du Contrat Plan Etat-Région/ District (CPER/D) pour les Collectivités Régions de Ségou, Koulikoro, Taoudénit, Ménaka et District de Bamako. Une partie de ces ressources non mobilisées est disponible dans les comptes de l'ANICT mais **les CPER continuent à être exécuter dans certaines régions sur d'autres ressources sans passer par l'ANICT**. Il est recommandé de faire un rapport circonstancié sur l'état d'exécution technique et financière des CPER/D.
- d) **Au titre du PACT IV de la KFW en 2018**, la somme de **2 786 635 980 F CFA** non mobilisé correspond aux ressources allouées pour la prise en charge des programmes **VILLES MOYENNES I** et **DEBACOM** (constructions des infrastructures d'envergure qui s'étalent sur plusieurs années) qui sont toujours en cours de mobilisation au moment du présent rapport ;
- e) Le montant de **12 119 852 075** non encore mobilisées en **2021** représente les ressources de **l'Ambassade du Royaume du Danemark**, de **l'AFD/PADER**, de **l'AFD/SDNM II**, de **l'AFD/SDNM III**, de **l'AFD/ACTIF**, de **l'AFD/3 FRONTIERES**, de **la KFW/PACT VI-I** et des produits financiers générés par les comptes de la DIN-DIC qui sont en cours de mobilisation par les collectivités bénéficiaires.

II.2.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES INVESTISSEMENTS REALISES SOUS LA MAITRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITES

Cette partie qui traite le point du bilan technique et financier des ressources destinées aux investissements financés par l'ANICT sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités ne prend pas en compte les ressources du Budget National des exercices 2020-2021 dont le traitement est fait au point II.2.5.

II.2.3.1 MOBILISATION

Sur les ressources de la DIC et de la DIN, les Collectivités Territoriales ont réalisé des projets à hauteur de quatre-vingt-sept milliards huit cent quatre millions cent trente et un mille neuf cent quarante-huit (**87 804 131 948**) francs CFA pour lesquels l'ANICT a accordé une subvention de Quatre-vingt-cinq milliards six cent dix-sept millions cent soixante-un mille quatre cent soixante-deux (**85 617 161 462**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **81,2%** et une contribution financière des collectivités territoriales d'un montant total de Deux milliards cent quatre-vingt-six millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent quatre-vingt-six (**2 186 970 486**) francs CFA.

Pendant la même période, l'ANICT a transféré vers les comptes publics au profit des CT un montant de Soixante-douze milliards sept cent quatre-vingt-quinze millions huit cent dix mille six cent cinquante-quatre (**72 795 810 654**) francs CFA soit un taux de transfert de **85%**. Le tableau ci-après donne la situation par année des mobilisations et des transferts.

Tableau 16: Mobilisation et transfert des ressources de la DIN et la DIC (maîtrise d'ouvrage CT) par année 2016-2021

ANNEE	OFFRE	MOBILISATION	TRANSFERT	Tx Mob	Tx Trsf
An 2016	14 873 534 571	13 401 978 692	13 170 718 142	90,1%	98,3%
An 2017	18 998 776 031	15 885 618 060	15 117 896 914	83,6%	95,2%
An 2018	29 302 688 275	24 558 627 047	22 672 268 346	83,8%	92,3%
An 2019	18 719 957 675	17 910 814 537	16 571 132 713	95,7%	92,5%
An 2020	3 509 677 098	3 483 410 271	2 060 394 993	99,3%	59,1%
An 2021	19 974 005 710	10 376 712 855	3 203 399 546	52,0%	30,9%
Total général	105 378 639 360	85 617 161 462	72 795 810 654	81,2%	85,0%

II.2.3.2 REALISATIONS

Les ressources de la DIN et de la DIC mobilisées par les Collectivités Territoriales de 2016 à 2021 ont servi à financer **6 267** projets d'investissement parmi lesquels **5 124** sont livrés, soit un taux de livraison de **81,8%** (Liste jointe en annexe).

On constate que sur les taux de livraison des projets pour les années 2020 et 2021 sont respectivement de 38% et 2%. Ceci s'explique entre autres par le retard dans la mobilisation des ressources de ces années.

Les tableaux ci-après donnent la situation agrégée par année et la situation agrégée par région ainsi que la situation des projets non livrés par région et par année.

Tableau 17: Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par année

ANNEE	Livré	Non livré	Total général	Taux Livraison
An 2016	1 081	27	1 108	97,6%
An 2017	1 092	15	1 107	98,6%
An 2018	1 479	174	1 653	89,5%
An 2019	1 311	154	1 465	89,5%
An 2020	148	240	388	38,1%
An 2021	13	533	546	2,4%
TOTAL	5 124	1 143	6 267	81,8%

Tableau 18: Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région sur la période 2016-2021

REGION	Livré	Non livré	Total	Taux de livraison
Kayes	881	265	1 146	76,88%
Koulikoro	578	222	800	72,25%
Sikasso	1 395	387	1 782	78,28%
Ségou	874	149	1 023	85,43%
Mopti	646	56	702	92,02%
Tombouctou	290	9	299	96,99%
Gao	152	11	163	93,25%
Kidal	120	1	121	99,17%
Bamako	49	17	66	74,24%
Taoudenit	68	8	76	89,47%
Ménaka	71	18	89	79,78%
Total	5 124	1 143	6 267	81,8%

Tableau 19: Situation des projets non livrés sur la DIN et la DIC par région et par année sur la période 2016-2021

REGION	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	Total
Kayes	7	6	59	58	57	78	265
Koulikoro		3	43	27	62	87	222
Sikasso		2	13	22	114	236	387
Ségou		2	22	22		103	149
Mopti	14		20	10		12	56
Tombouctou			4	2		3	9
Gao			2	4		5	11
Kidal			1	-		-	1
Bamako			-	2	7	8	17
Taoudenit			3	5		-	8
Ménaka	6	2	7	2		1	18
Total	27	15	174	154	240	533	1 143

Le tableau ci-dessus nous montre les régions qui ont le plus de projets non livrés à savoir les régions de Sikasso avec 387 projets non livrés, de Kayes avec un nombre de 265 et de Koulikoro avec 222 projets non livrés.

De façon plus spécifique, les projets en retard sont constatés à des niveaux d'exécution variables. Le tableau ci-après indique le niveau d'exécution technique et financière de ces projets non encore livrés.

Tableau 20: Niveau d'exécution financière et technique des projets non encore livrés

REGION	ATTENTE LIVRAISON	TRANCHE 1	TRANCHE 2	Total général
Kayes	74	137	54	265
Koulikoro	88	109	25	222
Sikasso	141	230	16	387
Ségou	46	92	11	149
Mopti	7	34	10	56
Tombouctou	1	8		9
Gao	5	3	3	11
Kidal	1			1
Bamako	10	6	1	17
Taoudenit	1	7		8
Ménaka	3	6	9	18
Total	377	637	129	1 143

- Les projets classés dans la catégorie « **Attente livraison** » sont des projets de fournitures d'équipements dont le paiement se fera après la livraison à la Collectivité Territoriale demanderesse conformément aux dispositions de la délibération N°14-003/CA-ANICT du 30 septembre 2011, qui a instruit au directeur général de l'ANICT de considérer les tables bancs et autres mobiliers comme des fournitures à payer après livraison.
- Les projets classés dans la catégorie « **Tranche 1** » sont des projets de réalisation d'infrastructures dont la mise à disposition de la première tranche (tranche 45%) du financement auprès du comptable public de la Collectivité Territoriale, est effective, conformément aux dispositions de la convention administrative de financement signée entre la Collectivité Territoriale et l'ANICT.
- Les projets classés dans la catégorie « **Tranche 2** » sont des projets de réalisation d'infrastructures dont la mise à disposition de la deuxième tranche (tranche 35%) du financement auprès du comptable public de la Collectivité Territoriale, est effective, conformément aux dispositions de la convention administrative de financement signée entre la Collectivité Territoriale et l'ANICT.

II.2.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Sur les ressources de cette dotation, les Collectivités Territoriales ont mobilisé pour la réalisation des projets d'investissements la somme de six milliards deux cent quatre-vingt-sept millions seize mille huit cent soixante-treize (**6 287 016 873**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **89,01%**.

Pendant la même période, l'ANICT a procédé au décaissement d'un montant de Cinq milliards deux cent soixante millions six cent trente-trois mille huit quatre-vingt-dix-sept (**5 260 633 097**) francs CFA soit un taux de décaissement de **83,67%**.

Tableau 21: Mobilisation et transfert des ressources de la DIN et la DIC (maîtrise d'ouvrage ANICT) de 2016-2021.

SOURCE DE FINANCEMENT	OFFRE	MOBILISATION	DECAISSEMENT	Tx Mob	Tx Déc
DIN+DIC					
ETAT ABS EDUCATION	180 313 388	180 313 388	164 939 417	100,00%	91,47%
KFW GEM2	173 849 417	173 369 417	154 973 584	99,72%	89,39%
LUX DEV	864 649 192	864 649 192	862 832 731	100,00%	99,79%
DANIDA	4 711 422 225	4 289 987 206	3 379 280 676	91,06%	78,77%
PROD FIN / DIN	850 766 332	496 218 500	416 127 520	58,33%	83,86%
GIZ PROJES	282 479 170	282 479 170	282 479 169	100,00%	100,00%
Total DIN+DIC	7 063 479 724	6 287 016 873	5 260 633 097	89,01%	83,67%

II.2.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DIN-DIC INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS

II.2.5.1 MOBILISATION

Sur les ressources de la DIC et de la DIN, les Collectivités Territoriales ont réalisé des projets à hauteur de vingt-six milliards cent dix-neuf millions six cent seize mille cinq cent quarante-deux (**26 119 616 542**) francs CFA pour lesquels une subvention de Vingt-cinq milliards quarante millions cinq cent soixante-quinze mille neuf cent quatre-vingt-onze (**25 040 575 991**) francs CFA a été octroyée aux collectivités territoriales, soit un taux de mobilisation de **92%** et une contribution financière des collectivités territoriales d'un montant total de un milliard soixante-dix-neuf millions quarante mille cinq cent cinquante-un (**1 079 040 551**) francs CFA. (Liste des projets sur ressources inscrites dans le budget des régions en annexe 03)

Conformément au mode opératoire pour le suivi des ressources du budget national dans le cadre des investissements des collectivités territoriales, l'ANICT a donné son avis de Non Objection (**ANO**) sur les demandes de paiement reçues des collectivités et un montant Huit milliards six cent cinq millions vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-huit (**8 605 023 478**) francs CFA a été décaissée sur ces ressources mobilisées soit un taux de décaissement très faible de **33%**.

Les tableaux ci-après donnent la situation de la mobilisation et des transferts par année ainsi que par région et par année.

Tableau 22: Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIC par région.

REGION	OFFRE	MOBILISATION	Tx Mob	DECAISSEMENT	Tx Déc
Kayes	4 428 735 000	3 923 262 491	89%	1 677 591 513	40%
Koulikoro	3 088 037 000	3 000 181 425	97%	325 152 973	10%
Sikasso	4 692 957 000	4 401 163 362	94%	929 933 708	20%
Ségou	3 789 848 000	3 525 521 843	93%	1 928 577 464	52%
Mopti	3 583 727 000	3 581 437 812	100%	565 613 273	15%
Tombouctou	2 090 685 000	2 084 296 698	100%	982 833 335	46%
Gao	1 388 855 000	1 308 392 154	94%	658 694 648	49%
Kidal	1 033 716 000	986 187 005	95%	564 151 230	57%
Bamako	470 611 800	394 602 391	84%	281 103 984	61%
Taoudenit	1 385 167 000	1 423 601 197	103%	346 342 443	24%
Ménaka	1 154 931 000	411 929 614	36%	345 028 906	84%
TOTAL	27 107 269 800	25 040 575 991	92%	8 605 023 478	33%

Tableau 23: Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIN en 2020

REGION	OFFRE	MOBILISATION	Tx Mob	DECAISSEMENT	Tx Déc
Kayes	2 233 258 000	2 177 503 955	98%	1 578 211 323	67%
Koulikoro	1 581 506 000	1 571 352 218	99%	269 254 994	16%
Sikasso	2 233 501 000	2 178 109 703	98%	929 933 708	41%
Ségou	1 896 767 000	1 880 855 698	99%	1 813 045 617	92%
Mopti	1 749 537 000	1 747 247 812	100%	297 911 930	16%
Tombouctou	977 241 000	976 293 360	100%	982 833 335	97%
Gao	626 457 000	626 006 608	100%	584 273 071	92%
Kidal	532 868 000	513 437 778	96%	336 392 150	66%
Bamako	243 134 000	194 671 935	80%	202 883 810	96%
Taoudenit	663 523 000	703 257 879	106%	275 422 300	38%
Ménaka	562 992 000	411 929 614	73%	345 028 906	84%
Total	13 300 784 000	12 980 666 560	98%	7 615 191 144	56%

Tableau 24: Mobilisation et Décaissement de la DIN-DIN en 2021

REGION	OFFRE	MOBILISATION	Tx Mob	DECAISSEMENT	Tx Déc
KAYES	2 195 477 000	1 745 758 536	79,5%	99 380 190	5,42%
KOULIKORO	1 506 531 000	1 428 829 207	94,8%	55 897 979	3,72%
SIKASSO	2 459 456 000	2 223 053 659	90,4%	-	0,00%
SEGOU	1 893 081 000	1 644 666 145	86,9%	115 531 847	6,73%
MOPTI	1 834 190 000	1 834 190 000	100,0%	267 701 343	14,61%
TOMBOUCTOU	1 113 444 000	1 108 003 338	99,5%	-	0,00%
GAO	762 398 000	682 385 546	89,5%	74 421 577	10,66%
KIDAL	500 848 000	472 749 227	94,4%	227 759 080	48,11%
BAMAKO	227 477 800	199 930 456	87,9%	78 220 174	31,44%
TAOUDENIT	721 644 000	720 343 318	99,8%	70 920 143	9,65%
MENAKA	591 939 000	-	0,0%	-	0,00%
TOTAL	13 806 485 800	12 059 909 431	87,3%	989 832 334	7,93%

II.2.5.2 REALISATIONS

Les ressources de la DIN et de la DIC mobilisées par les Collectivités Territoriales de 2020 à 2021 sur le Budget National ont servi à financer **2 191** projets d'investissement parmi lesquels seulement **600** sont livrés, soit un taux de livraison de **27,38%** (Liste jointe en annexe 03).

Les tableaux ci-après donnent la situation agrégée par année et la situation agrégée par région de ces réalisations.

Tableau 25: Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par année

Année	Livré	Non livré	Total général
2020	555	610	1 165
2021	45	981	1 026
Total général	600	1 591	2 191

Tableau 26: Bilan technique des réalisations sur la DIN et la DIC par région de 2020 à 2021

REGION	Livré	Non livré	Total général
Kayes	70	308	378
Koulikoro	36	262	298
Sikasso	140	352	492
Ségou	132	242	374
Mopti	75	192	267
Tombouctou	55	78	133
Gao	32	43	75
Kidal	33	19	52
Bamako	4	6	10
Taoudenit	11	81	92
Ménaka	12	8	20
Total général	600	1 591	2 191

CHAPITRE II.3 : DOTATION POUR LES APPUIS TECHNIQUES (DAT)

II.3.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAT

II.3.1.1 OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT DE LA DAT

Au cours de la période 2016-2021, l'offre globale de la DAT totalise la somme de Quatre milliards cent huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent vingt-un mille cent soixante-neuf (**4 897 221 169**) francs CFA, financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. Le tableau, ci-après, indique les sources de financement pour chaque année :

Tableau 27: Offre de financement globale par ENGAGEMENT de la DAT de 2016 à 2021

ENGAGEMENT	OFFRE
ETAT/ABG	2 088 097 999
AFD-PADER	906 046 623
ANICT/PROD FIN	38 974 037
BN&BSI	1 841 102 510
NEF	23 000 000
TOTAL	4 897 221 169

Il est à constater que la dotation d'Appui Technique est en grande partie abondée par l'Etat. L'AFD à travers le programme PADER et la NEF sont les deux autres partenaires qui ont financés le guichet DAT.

II.3.1.2 OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAT SOUS LA GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'offre a été d'un montant de Quatre milliards deux cent soixante-dix millions huit cent huit mille cent trente-deux (**4 270 808 132**) francs CFA à mobiliser conformément aux dispositions du FNACT et d'un montant de : Cinq cent trente-sept millions quatre cent trente-neuf mille (**537 439 000**) correspondant à la subvention du Budget National à mobiliser suivant l'instruction N°001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 relative au mode opératoire pour le suivi des ressources du budget national. Au total, elle s'élève à un montant de : Quatre milliards huit cent huit millions deux cent quarante-sept mille cent trente-deux (**4 808 247 132**) francs CFA financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. Les tableaux, ci-après, indiquent les sources de financement pour chaque année.

Tableau 28: Offre de financement de la DAT par an et par engagement.

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL
ETAT/ABG	694 499 999	-	-	-	386 159 000	420 000 000	1 500 658 999
AFD-PADER	-	-	-	-	66 650 000	839 396 623	906 046 623
BN&BSI	-	250 000 000	1 077 977 000	513 125 510	-	-	1 841 102 510
NEF	-	-	-	23 000 000	-	-	23 000 000
TOTAL	694 499 999	250 000 000	1 077 977 000	536 125 510	452 809 000	1 259 396 623	4 270 808 132

Tableau 29: Offre de financement de la DAT par an et par engagement (Ressources du Budget National) 2020-2021

ENGAGEMENT	An 2020	An 2021	TOTAL
ETAT/ABG	257 439 000	280 000 000	537 439 000
TOTAL	257 439 000	280 000 000	537 439 000

II.3.1.3 OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAT SOUS LA GESTION DE L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La Dotation pour les appuis techniques (DAT) du FNACT au titre des exercices 2016-2021, arrêtée à la somme de Quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-sept (**88 974 037**) francs CFA, est financée ainsi qu'il suit :

Tableau 30: Offre de financement de la DAT par an et par engagement de 2016 à 2021.

SOURCE DE FINANCEMENT	AN 2016	AN 2017	AN 2018	AN 2019	AN 2020	AN 2021	TOTAL
ETAT/ABG	25 000 000				25 000 000		50 000 000
PRODUITS FINANCIERS/DAT	-					38 974 037	38 974 037
TOTAL	25 000 000	-	-	-	25 000 000	38 974 037	88 974 037

Cette offre est mise à la disposition de l'ANICT pour la prise en charge :

- des frais de confection des plaques d'identification pour les exercices 2014-2015 et 2016-2017 pour un montant de (**50 000 000**) FCFA ;
- des études et suivi des projets financés par les ressources des produits financiers et des frais de formation des élus pour un montant de (**38 974 037**).

II.3.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DAT

Au total ces ressources ont été mobilisées par les Collectivités Territoriales seulement à hauteur de Un milliard neuf cent quatre-vingt-trois millions cent onze mille cinquante-neuf (**1 983 111 059**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **40,49%**. Sur ces ressources mobilisées, il a été transféré un montant de Un

milliard six quatre-vingt-douze millions neuf cent trente-quatre mille trois cent quatre-vingt-quatorze (1 692 934 394) francs CFA soit un taux de transfert de 85,37%.

Le tableau ci-après donne la situation de la mobilisation par désignation.

Tableau 31: Mobilisation de l'offre globale de la DAT par désignation de 2016-2021

DESIGNATION	Offre	Mobilisation	Transferts	Tx Mob	Tx Trsf
APL	308 588 518	245 028 978	243 028 978	79,40%	99,18%
CFCT	2 057 954 644	1 117 860 984	933 149 631	54,32%	83,48%
CROCSAD	240 632 573	92 694 179	92 694 179	38,52%	100,00%
Renforcement capacité	2 290 045 434	527 526 918	424 061 606	23,04%	80,39%
TOTAL	4 897 221 169	1 983 111 059	1 692 934 394	40,49%	85,37%

Au terme de la mobilisation des ressources sur les exercices 2016-2021 de la DAT, il ressort un reliquat non mobilisé qui s'élève à la somme de deux milliards neuf cent quatorze millions cent dix mille cent huit (2 914 110 108) francs CFA. Le tableau ci-après donne la situation des ressources non mobilisées par année.

Tableau 32: Situation des ressources non mobilisées sur la DAT par année.

DESIGNATION	Offre	Non Mobilisé
APL	308 588 518	63 559 540
CFCT	2 057 954 644	940 093 660
CROCSAD	240 632 573	147 938 394
Renforcement capacité	2 290 045 434	1 762 518 516
TOTAL	4 897 221 169	2 914 110 110

Cette situation de l'offre non n'exécutée ou exécutée en partie notamment pour certains acteurs s'explique ainsi qui suit :

- Les ressources dédiées à l'organisation des sessions du **Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD)** n'ont été mobilisées qu'en partie de 2016 à 2018 et n'ont pas été mobilisées de 2019 à 2021. En effet sur la période 2016-2021 sur une offre totale d'un montant de deux cent quarante millions six cent trente-deux mille cinq cent soixante-treize (240 632 573) Francs CFA, seulement un montant de quatre-vingt-douze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille cent soixante-dix-neuf (92 694 179) Francs CFA a été mobilisé soit un taux de mobilisation de 39%. Cette situation s'explique d'une part par la modicité des ressources mises à dispositions et d'autre part par l'incapacité des bénéficiaires à justifier les ressources transférées.
- Depuis 2018 les ressources au titre de l'**Appui des Collectivités Territoriales** gérées par le **Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT)** n'ont pas été mobilisées. Sur un montant de 2 057 954 644 FCFA mis à leur disposition, seulement un montant de 1 117 860 984 FCFA a été mobilisé, soit un taux de mobilisation de 54,32%.
- Sur la période 2016-2021, les ressources destinées au renforcement de capacité des collectivités n'ont été mobilisées qu'à 22,19%. Ce faible taux de mobilisation s'explique par la modicité des droits de tirage alloués aux collectivités territoriales, celles-ci se retrouvent donc avec de petits montants qui ne peuvent pas assurer le financement de formations.
- Il est aussi à signaler que les ressources de 2021 sont toujours en cours de mobilisation au moment du présent rapport.

Les ressources destinées à la prise en charge des CROCSAD et à l'Appui des Collectivités territoriales à travers le CFCT n'étant pas mobilisées par les bénéficiaires depuis 2018, il conviendrait de se pencher sur les procédures de mobilisation de ces fonds pour situer les goulots d'étranglement afin d'y apporter des solutions.

En ce qui concerne les ressources destinées au renforcement de capacité des collectivités, vu les faibles droits de tirage, il faudrait peut-être inciter les collectivités d'un même cercle à aller vers des mobilisations en inter collectivité, elles pourront ainsi bénéficier d'une séance de formation par cercle et cela permettra aussi de faire évoluer le taux de mobilisation de la DAT.

II.3.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Cette partie qui traite le point du bilan technique et financier des ressources de la DAT destinées au renforcement des collectivités financés par l'ANICT ne prend pas en compte les ressources du Budget National des exercices 2020-2021 dont le traitement est au point II.3.5.

Au cours de la période 2016-2021, la mobilisation des ressources de la DAT s'élève à la somme de un milliard huit cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quatre-vingt-deux mille trois cent trente-quatre (1 894 882 334) F CFA soit un taux de mobilisation de **44,37%**.

Au cours de la même période, un montant total d'un milliard six cent trente-sept millions sept mille six cent soixante-neuf (1 637 007 669) francs CFA a été transféré vers les comptes publics au profit des Collectivités Territoriales, soit un taux de transfert de **86,39%**. Le tableau ci-après donne la situation agrégée par désignation de cette mobilisation.

Tableau 33: Mobilisation et transfert des ressources de la DAT par désignation

DESIGNATION	Offre	Mobilisation	Transferts	Tx Mob	Tx Trsf
APL	308 588 518	245 028 978	243 028 978	79,40%	99,18%
CFCT	2 057 954 644	1 117 860 984	933 149 631	54,32%	83,48%
CROCSAD	240 632 573	92 694 179	92 694 179	38,52%	100,00%
Renforcement capacité	1 663 632 397	439 298 193	368 134 881	26,41%	83,80%
TOTAL	4 270 808 132	1 894 882 334	1 637 007 669	44,37%	86,39%

Seuls les APL ont mobilisé toutes les ressources mises à leur disposition à l'exception des ressources de 2021 soit un taux de mobilisation de 79,40%. Les autres (CFCT, CROCSAD, RENFORCEMENT DE CAPACITE DES CT) ont un taux de mobilisation inférieur ou égal à 54,32%.

II.3.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAT PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Sur les ressources mises à la disposition de l'ANICT pour la prise en charge des frais de confection des plaques d'identification pour les exercices 2014-2015 et 2016-2017, des études et suivi des projets financés par les ressources des produits financiers et des frais de formation des élus, la somme de Quarante-sept millions cinq cent quarante-deux mille sept cent vingt-cinq (47 542 725) francs CFA a été mobilisée soit un taux de mobilisation de **53,4%**. L'ANICT a procédé au décaissement d'un montant équivalent soit un taux de décaissement de **100%**. Le tableau ci-après donne la situation de cette mobilisation et des décaissements la situation par année.

Tableau 34: Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAT par année

SOURCE DE FINANCEMENT	OFFRE	MOBILISATION	DECAISSEMENT	Tx Mob	Tx Déc
ETAT/ABG	50 000 000	47 542 725	47 542 725	95,09%	100,00%
PRODUITS FINANCIERS / DAT	38 974 037	-	-	0,00%	0,00%
Total DAT	88 974 037	47 542 725	47 542 725	53,40%	100%

II.3.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DAT INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS

Ces ressources ont été mobilisées par les Collectivités Territoriales à hauteur de Quarante millions six cent quatre-vingt-six mille (**40 686 000**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **15,80%**. Sur ces ressources mobilisées, il a été décaissé un montant de Huit millions trois cent quatre-vingt-quatre mille (**8 384 000**) francs CFA soit un taux de décaissement de **20,61%**.

Les tableaux ci-après donnent la situation de la mobilisation et des transferts par année.

Tableau 35 : Mobilisation et décaissement de la DAT de 2020

ENGAGEMENT	OFFRE	MOBILISATION	DECAISSEMENT	Tx Mob	Tx Déc
BSI/LOI FINANCE/011	257 439 000	40 686 000	8 384 000	15,80%	20,61%
TOTAL	257 439 000	40 686 000	8 384 000	15,80%	20,61%

Tableau 36: Mobilisation et décaissement de la DAT de 2021

ENGAGEMENT	OFFRE	MOBILISATION	DECAISSEMENT	Tx Mob	Tx Déc
BSI/LOI FINANCE/011	280 000 000	-	-	0,00%	0,00%
TOTAL	280 000 000	-	-	0,00%	0,00%

CHAPITRE II.4 : DOTATION D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

II.4.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAFCT

II.4.1.1. OFFRE GLOBALE DE FINANCEMENT DE LA DAFCT

Au cours de la période 2016-2021, l'offre globale de la DAFCT s'élève à la somme de Trente milliards cent huit cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent vingt-un mille cent soixante-neuf (**30 408 415 800**) francs CFA, financée par l'Etat et ses Partenaires au Développement. Le tableau, ci-après, indique les sources de financement pour chaque année :

Tableau 37: Offre de financement globale par ENGAGEMENT de la DAFCT de 2016 à 2021.

ENGAGEMENT	OFFRE
ETAT/ABG	29 301 422 767
LUX DEV	1 106 993 033
TOTAL	30 408 415 800

II.4.1.2 OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAFCT SOUS LA GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Au total, cette offre s'élève à un montant de Vingt-cinq milliards trois cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent vingt-huit mille sept cent trois (**25 394 228 703**) francs CFA constituée d'un montant de Douze milliards trois cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent vingt-huit mille sept cent trois (**12 394 228 703**) francs CFA à mobiliser conformément aux dispositions du FNACT et d'un montant de Treize milliards (**13 000 000 000**) correspondant aux ressources inscrites dans le budget des régions. Les tableaux, ci-après, indiquent les sources de financement pour chaque année.

Tableau 38: Offre de financement de la DAFCT par an et par engagement.

SOURCE DE FINANCEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	TOTAL OFFRE
ETAT BN-ABG	1 020 079 671	6 125 262 299	2 641 576 700	1 500 317 000	-	-	11 287 235 670
LUX-DEV/PIC III		183 208 790	854 656 073		69 128 170	-	1 106 993 033
TOTAL	1 020 079 671	6 308 471 089	3 496 232 773	1 500 317 000	69 128 170	-	12 394 228 703

Tableau 39: Offre de financement de la DAFCT par an et par engagement (budget des régions)

ENGAGEMENT	An 2020	An 2021	TOTAL
ABG	6 000 000 000	7 000 000 000	13 000 000 000
TOTAL	6 000 000 000	7 000 000 000	13 000 000 000

II.4.1.3. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DAFCT SOUS LA GESTION DE L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Au titre de 2016-2021, la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) du FNACT, arrêtée à la somme de cinq milliards quatorze millions cent quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-dix-sept (**5 014 187 097**) francs CFA, est financée ainsi qu'il suit :

Tableau 40: Source de financement et Montant par an de la DAFCT de 2016 à 2021.

SOURCE DE FINANCEMENT	AN 2016	AN 2017	AN 2018	AN 2020	AN 2021	TOTAL
ETAT DAFCT	-	1 119 396 442	1 491 626 320	1 803 164 335	600 000 000	5 014 187 097
TOTAL	-	1 119 396 442	1 491 626 320	1 803 164 335	600 000 000	5 014 187 097

II.4.2 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER GLOBAL DE LA DAFCT

Les ressources de la DAFCT ont été mobilisées par les Collectivités Territoriales à hauteur de Quinze milliards cinq cent quatre-vingt-seize millions neuf cent trois mille cinq cent treize (**15 596 903 513**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **51,29%**. Sur ces ressources mobilisées, il a été transféré un montant de Quatorze milliards deux cent soixante-quinze millions neuf cent vingt-cinq mille neuf cent quarante-sept (**14 275 925 947**) francs CFA soit un taux de transfert de **85,37%**.

Le tableau ci-après donne la situation de la mobilisation par engagement.

Tableau 41: Mobilisation de l'offre globale de la DAFCT de 2016-2021.

ENGAGEMENT	OFFRE	MOBILISATION	Tx Mob
ETAT/ABG	29 301 422 767	14 489 910 480	49,45%
LUX DEV	1 106 993 033	1 106 993 033	100,00%
TOTAL	30 408 415 800	15 596 903 513	51,29%

Sur les ressources de la DAFCT, sur les exercices 2016-2021, les ressources non mobilisées s'élèvent à la somme de Quatorze milliards huit cent onze millions cinq cent douze mille deux cent quatre-vingt-

sept (**14 811 512 287**) francs CFA. Le tableau ci-après donne la situation des ressources non mobilisées par année.

Tableau 42: Situation des ressources non mobilisées sur la DAFCT par engagement 2016-2021.

ENGAGEMENT	OFFRE	NON MOBILISE
ETAT/ABG	29 301 422 767	14 811 512 287
LUX DEV	1 106 993 033	-
TOTAL	30 408 415 800	14 811 512 287

Sur cette offre de financement, les collectivités ont mobilisé la somme de quinze milliards cinq cent quatre-vingt-seize millions neuf cent trois mille cinq cent treize (**15 596 903 513**) FCFA soit un taux de mobilisation **85,81%** de 2016 à 2021. Les ressources non mobilisées de quatorze milliards huit cent onze millions cinq cent douze mille deux cent quatre-vingt-sept (**14 811 512 287**) FCFA s'expliquent principalement par le fait que l'instruction N°001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 ne fait pas allusion aux ressources du fonctionnement. Cette situation est aussi due au fait que certaines collectivités ne mobilisent pas parce qu'elles n'arrivent pas à justifier les ressources qu'elles ont déjà perçus (manque de pièces justificatives) pour pouvoir mobiliser les nouvelles ressources.

II.4.3. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAFCT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Cette partie qui traite le point du bilan technique et financier des ressources de la DAFCT destinées à l'amélioration du fonctionnement courant des collectivités ne prend pas en compte les ressources inscrites dans le budget des régions pour les exercices 2020-2021 dont le traitement est fait au point II.4.5.

Au cours cette période, les ressources de la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) ont été mobilisées par les Collectivités Territoriales à hauteur de dix milliards six cent trente-cinq millions quatre cent huit mille huit cent seize (**10 635 408 816**) francs CFA, soit un taux de mobilisation de **85,81%** pour un montant total de transfert de dix milliards cinq cent quatre-vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt mille six cent trente-quatre (**10 587 580 634**) francs CFA, soit un taux de transfert de **99,55%**.

Le tableau ci-après donne la situation des mobilisations et des transferts par année.

Tableau 43. Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAFCT par année.

Année	OFFRE	MOBILISATION	TRANSFERT	Tx Mob	Tx Trsf
2016	1 020 079 671	1 020 079 671	1 020 079 671	100,00%	100,00%
2017	6 308 471 019	5 710 165 927	5 710 165 927	90,52%	100,00%
2018	3 496 232 843	3 134 420 725	3 105 046 629	89,65%	99,06%
2019	1 500 317 000	701 614 323	683 160 237	46,76%	97,37%
2020	69 128 170	69 128 170	69 128 170	100,00%	100,00%
Total	12 394 228 703	10 635 408 816	10 587 580 634	85,81%	99,55%

II.4.4 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION DE LA DAFCT PAR L'ANICT AU COMPTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Sur ces ressources, il a été mobilisé la somme de Quatre milliards neuf cent cinquante-huit millions six cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (**4 958 657 384**) francs CFA soit un taux de mobilisation de **98,9%** pour un montant total décaissé de Trois milliards six cent quatre-vingt-huit millions trois cent quarante-cinq mille trois cent treize (**3 688 345 313**) francs CFA, soit un taux de décaissement de **74,4%**. Le tableau ci-après donne la situation de cette mobilisation et des décaissements.

Tableau 44: Situation de la mobilisation et des transferts sur la DAFCT

SOURCE DE FINANCEMENT	OFFRE	MOBILISATION	DECAISSEMENT	Tx Mob	Tx Déc
ETAT/ABG	5 014 187 097	4 958 657 384	3 688 345 313	98,9%	74,4%
Total DAFCT	5 014 187 097	4 958 657 384	3 688 345 313	98,9%	74,4%

II.4.5 BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES RESSOURCES DAFCT INSCRITES DANS LE BUDGET DES REGIONS

La dotation d'appui au fonctionnement des collectivités territoriales au titre des exercices budgétaires 2020-2021 inscrite dans le budget des régions s'élève à la somme de Treize milliards (**13 000 000 000**) francs CFA. Elle est financée ainsi qu'il suit :

Tableau 45: Offre de financement de la DAFCT par an.

Année	OFFRE
An 2020	6 000 000 000
An 2021	7 000 000 000
TOTAL	13 000 000 000

L'ANICT ne dispose pas d'information sur la mobilisation de ces ressources dû au fait que l'instruction N°001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 ne fait pas allusion aux ressources du fonctionnement.

CHAPITRE II.5 : DOTATION POUR LA GARANTIE DES EMPRUNTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

II.5.1. OFFRE DE FINANCEMENT DE LA DGECT

La dotation pour la garantie des emprunts des Collectivités Territoriales du FNACT au titre des exercices 2016-2021 arrêtée à la somme d'un milliard trois cinquante-six millions trois cent trente-sept mille cent (**1 356 337 100**) francs CFA est entièrement abondée par le Budget National.

Tableau 46: Offre de financement de la DGECT par an et par engagement

ENGAGEMENT	An 2016	An 2017	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	Total général
MAITRISE D'OUVRAGE CT							
ETAT/ABG	221 334 000	-	242 858 000	230 715 100	230 715 000	230 715 000	1 156 337 100
MAITRISE D'OUVRAGE ANICT							
ETAT/ABG	-	200 000 000	-	-	-	-	200 000 000
Total général	221 334 000	200 000 000	242 858 000	230 715 100	230 715 000	230 715 000	1 356 337 100

II.5.2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA DGECT

Sur les ressources de la Dotation pour la Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales (DGECT), un montant de Deux cent millions (**200 000 000**) a été mobilisé en **2017** par l'ANICT sur l'autorisation du Ministère en charge des Collectivités Territoriales. Les ressources disponibles d'un montant d'un milliard cent cinquante-six millions trois cent trente-sept mille cent (**1 156 337 100**) francs CFA n'ont pas été sollicitées par les Collectivités pour garantir des emprunts autorisés, par conséquent aucun transfert n'a été opéré sur cette dotation au titre des exercices concernés.

CHAPITRE II.6 : DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

II.6.1. DIFFICULTES

Dans l'ensemble, les difficultés portent sur :

- la faiblesse de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales. Cette faiblesse provoque le plus souvent des retards dans la mobilisation des ressources parce que les collectivités mettent énormément de temps entre la notification des ressources et la constitution de leurs dossiers de demande de financement puis dans la correction des observations formulées sur ces dossiers.
- la mobilisation des ressources inscrites dans le budget des régions au titre de 2020-2021 qui s'est faite conformément à l'instruction N°001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 relative au mode opératoire pour le suivi des ressources du budget national. Dans les nouvelles dispositions, les ressources financières du budget national ne passeront pas par les comptes bancaires de l'ANICT, mais directement sur les comptes du Trésor Public pour le paiement des prestations délivrées aux Collectivités Territoriales dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'investissements conformément à la lettre circulaire n°005184/MEF-SG du 23 décembre 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances. Les difficultés rencontrées dans cette mobilisation des ressources de l'Etat sont :

- ✓ La méconnaissance de l'instruction N°001/ANICT/DGB/DNTCP du 12 Mai 2020 due au manque de communication. Ce qui a conduit certaines collectivités à ne pas mobiliser à temps leurs droits de tirage car elles s'attendaient à la notification de leurs droits par l'ANICT;
- ✓ La non-maîtrise des dispositions du mode opératoire pour le suivi des ressources inscrites dans le budget des régions par certains acteurs intervenant dans le circuit de mobilisation (collectivités territoriales, percepteurs et contrôle financier). Ce qui a conduit au paiement de certains décomptes sans l'Avis de Non Objection de l'ANICT et des retards dans l'exécution des travaux ;
- ✓ Le manque d'information sur les niveaux d'encaissement des ressources ou le décaissement effectif des ressources.

- la non transmission des pièces justificatives des tranches payées pour la clôture des conventions administratives de financement et des protocoles de suivi ;
- la vétusté et l'insuffisance du parc automobile pour les visites de chantiers ;
- l'absence de directions régionales dans les nouvelles régions créées ;
- les modalités de décaissement des ressources de certains partenaires ne sont pas en souvent adéquation avec le volume et la fréquence de traitement des demandes de paiement des CT;
- les ressources effectives transférées au niveau des trésoreries et perceptions ne sont toujours pas payées dans des délais convenables ;
- le retard et la lenteur dans le traitement de certains dossiers de financement et dans l'exécution de certains chantiers du à la COVID19 ;
- l'inaccessibilité de certaines collectivités territoriales due à l'insécurité.

Aussi, il est à signaler des risques liés à l'application des nouvelles dispositions relatives à la mobilisation des ressources de l'Etat à savoir :

- le risque que certains projets des collectivités soient directement payés sans que les dossiers ne passent par l'ANICT donc sans être jugés conformes aux procédures du FNACT;

- le risque que des ressources affectées à d'autres emplois soient utilisées pour le paiement des projets des collectivités.

II.6.2. RECOMMANDATIONS

Dans le souci d'améliorer le processus de mobilisation des ressources du FNACT, il est recommandé :

- de redéfinir les clés de partition des enveloppes A, B et C de la DAT afin d'allouer plus de ressources à l'enveloppe A pour le renforcement de capacité des collectivités territoriales ;
- de rencontrer les collectivités territoriales, les trésoriers payeurs et percepteurs afin de partager avec eux les dispositions de l'instruction N° **001/ANICT/DGB/DNTCP** du 12 Mai 2020.
- de trouver une utilisation judicieuse aux ressources non mobilisées des dotations DIN, DAT et DAFCT;
- de faire un rapport circonstancié sur l'état d'exécution technique et financière des CPER/D ;
- de proposer à l'annulation tous les projets non terminés des exercices 2016 à 2018 sur la base d'un rapport circonstancié ;
- Contraindre les collectivités territoriales à transmettre les pièces justificatives des tranches payées 18 mois après la réception provisoire pour la clôture des conventions administratives de financement et des protocoles de suivi ;
- d'accélérer le décaissement des ressources au niveau régional pour le paiement des prestations dans des délais convenables.

CONCLUSION

Sur la période de 2016-2021, l'exécution du FNACT a été caractérisée par une hausse de l'offre de financement malgré une chute subie en 2020. Sur cette période l'offre globale de financement s'est élevée à cent soixante-seize milliards deux cent onze millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-trois (**176 211 362 953**) francs CFA avec une évolution moyenne de **26%**.

En outre des subventions mobilisées sur les ressources du FNACT, les Collectivités Territoriales ont apporté une contribution financière d'un montant total de Trois milliards deux cent soixante-six millions onze mille trente-sept (**3 266 011 037**) francs CFA.

La mobilisation a accusé du retard sur l'exercice 2021 avec un taux de mobilisation de **47%**, ce qui a conduit au report de la mobilisation de certaines ressources sur la période 2022.

Cependant d'une manière générale, la mobilisation des ressources a été forte pour la DIN pour un montant de Cent seize milliards neuf cent quarante-quatre millions sept cent cinquante-quatre mille trois cent vingt-six (**116 944 754 326**) F CFA soit un taux de **84%** mais très faible pour la DAT pour un montant d'Un milliard neuf cent quatre-vingt-trois millions cent onze mille cinquante-neuf (**1 983 111 059**) F CFA soit un taux de **41%** et d'un montant de Quinze milliards cinq cent quatre-vingt-seize millions neuf cent trois mille cinq cent treize (**15 596 903 513**) F CFA pour la DAFCT, soit un taux de **51%**. Pour la DGECT, il n'y a pas eu de mobilisation sur la période mais les dispositions pour l'opérationnalisation du guichet sont en cours et seront effectives après l'adoption du manuel de procédure de l'ANICT.

Dans le cadre de cette mobilisation une somme totale de Cent deux milliards six cent trente millions trois cent vingt-sept mille cinq cent soixante-dix (**102 630 327 570**) francs CFA a été décaissé pour la prise en charge de la mobilisation à la date du rapport, soit un taux de décaissement de **76%**. Les collectivités territoriales ont réalisé **8 458 projets** d'investissement dont **5 724 projets** ont été livrés à la date du rapport soit un taux de livraison de **68%** et l'ANICT a mis en œuvre **44 marchés** de travaux et fournitures pour le compte des Collectivités Territoriales.

Enfin, au regard de la disponibilité des ressources financières mobilisées et de l'engagement des Collectivités Territoriales à livrer les projets en cours, il est permis de compter sur la livraison du reste des projets financés avant la fin du premier trimestre de l'année 2022.

Le Directeur Général



Dr. Lassina COULIBALY
Enseignant-Chercheur